



Quatre sous un parapluie

Quatre sous un parapluie, c'est beaucoup pensez-vous, mais c'est la meilleure méthode pour se protéger de la pluie et du froid au cours d'un match de football. Et ces quatre étudiantes de Kitchener n'ont su trouver mieux pour combattre les intempéries et quand même appuyer leurs joueurs favoris. On est sportif ou on ne l'est pas.

(Téléphoto PC)

Parlant même d'indépendance

Caouette reconnaît au Québec le droit de choisir son statut

OTTAWA (PC) — Le leader du Crédit social, M. Réal Caouette, est devenu, en fin de semaine, le seul chef de parti fédéral à reconnaître le respect de la décision des Québécois de se séparer du Canada, s'ils indiquaient clairement et démocratiquement une telle volonté, dans un référendum ou un plébiscite.

Commentant les diverses déclarations des autres chefs de parti pendant la campagne électorale, M. Caouette a écrit dans le journal Le Droit d'Ottawa, samedi, qu'ils sont tombés tous trois dans le piège du Parti québécois voulant les amener à faire porter l'enjeu de l'élection sur le séparatisme.

Si le chef créditiste reconnaît de facto la sécession du Québec, selon les normes de la démocratie, il n'est pas dit cependant qu'il demeurerait dans un Québec indépendant.

M. Caouette a, en effet, fait savoir à la télévision anglaise qu'il irait demeurer ailleurs qu'au Québec advenant le retrait de cette province de la Confédération.

La question de l'indépendance du Québec a occupé une large part depuis le début de la campagne électorale fédérale et le premier ministre Trudeau, lançait le débat dès le 12 septembre en déclarant à Montréal qu'Ottawa ne reconnaîtrait pas l'indépendance si le PQ prenait le

pouvoir à Québec.

D'après lui, le territoire québécois ne serait pas plus inviolable que celui du Canada car "si le Canada peut pêter, le Québec peut pêter aussi".

Cinq jours plus tard, le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, emboîtait le pas en affirmant à Qu'Appelle, en Saskatchewan, que le Québec ne peut décider seul de sa séparation du Canada, en raison des obligations qu'il

a contractées envers les autres provinces.

Puis, le 18 septembre, à Montréal, le leader du NPD, M. David Lewis, indiquait qu'il ne suffirait pas de voter pour le parti de M. René Lévesque pour faire l'indépendance.

Trudeau a trébuché

M. Caouette est d'avis que M. Trudeau "a trébuché follement" en laissant entendre que le territoire du Québec pourrait être violé lors de l'alignement

d'un gouvernement sécessionniste.

"Que voulait-il dire? Son gouvernement enverrait-il l'armée canadienne prendre position sur les Plaines d'Abraham, face à l'Assemblée nationale du Québec? "Utiliserait-on la force contre un gouvernement séparatiste au Québec?"

"Assisterions-nous à une guerre fratricide entre les fédéralistes québécois et les séparatistes de M. Lévesque?"

La Voix de l'Est

VOL. 37 — No 91

LUNDI 2 OCTOBRE 1972

DIX CENTS

Il n'est nullement question d'installer des espions dans les prisons fédérales — Goyer

Par Jacques FLEURY

GRANBY — Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer a affirmé dans une entrevue exclusive à La Voix de l'Est samedi soir à St-Césaire qu'il n'est "nullement question" que le gouvernement établisse dans les centres de détention fédéraux des services d'espionnage afin de diminuer le nombre d'évasions.

Commentant ainsi une nouvelle publiée dans un quotidien du matin à Montréal, samedi, M. Goyer a indiqué qu'à tout le moins, cette nouvelle "déborde la vérité".

Le solliciteur général du Canada a en effet spécifié que devant le nombre d'évasions des institutions fédérales, les autorités impliquées ont décidé de spécialiser certains fonctionnaires pour en faire des agents de correction attachés exclusivement à la sécurité.

"Auparavant" d'expliquer M. Goyer, "nos fonctionnaires étaient en quelque sorte des généralistes, assignés tantôt à la correction, tantôt à la sécurité et exerçant ainsi une certaine rotation dans leur travail".

Certains d'entre eux, a-t-il poursuivi, seront maintenant attachés à la sécurité seulement, ces mesures visant à diminuer le nombre d'évasions des centres de détention.

Nomination

M. Goyer a mentionné que pour mettre sur pied un tel système les autorités ont procédé à la nomination d'un assistant directeur au niveau national qui coordonnera toutes les questions de sécurité dans les institutions fédérales.

Cet assistant directeur sera épaulé dans ses tâches par des représentants au niveau régional qui verront à appliquer le nouveau programme dans les institutions à sécurité médium et maximum.

"En plus de donner une nouvelle forme d'entraînement à notre personnel, ces gens-là" a affirmé le solliciteur général du Canada "seront appelés à étudier en permanence les méthodes utilisées généralement par les détenus pour s'évader et développer de nouvelles techniques pour empêcher les détenus de s'évader".

"Il est donc nullement question" a-t-il continué "d'avoir recours à un service quelconque d'espionnage, il est nullement question de nous poser des problèmes, à savoir si ces personnes devront porter un uniforme ou non etc."

Des fonctionnaires

M. Goyer a mentionné que ces agents de correction seraient des fonctionnaires comme tous les au-

tres fonctionnaires, recevant les mêmes salaires que les autres employés et qu'ils ne jouiront d'aucun statut particulier en raison de leur emploi.

Réforme

Au chapitre des libérations conditionnelles, le solliciteur général du Canada a fait remarquer que le programme de libération et de réforme du système serait poursuivi.

M. Goyer a expliqué qu'en raison de l'homosexualité, de la paresse, des activités criminelles et à certaines occasions, des actes de violence qui ont lieu à l'intérieur des centres de détention, il est temps que l'on se pose en tant que société les questions:

"Est-ce que l'on va accepter le système qui fait que des détenus dans nos prisons peuvent forcer d'autres détenus plus jeunes et plus faibles à avoir des relations sexuelles?"

"Est-ce que l'on va accepter que dans nos prisons, on encourage la paresse et que finalement lorsque le détenu est relâché, il ait acquis des habitudes de paresse et qu'il ne soit pas apte à avoir des habitudes de travail comme n'importe quel travailleur?"

"Est-ce que l'on va accepter que des actes de violence

soient posées dans nos institutions soit contre d'autres détenus ou contre nos fonctionnaires?"

"Est-ce que l'on va accepter dans nos prisons que des détenus se mutilent physiquement, qu'ils se coupent, qu'ils avalent toutes sortes d'objets à cause de l'anxiété et du mauvais climat de nos pénitenciers?"

"C'est tout cela qu'il faut changer" de poursuivre M. Goyer "c'est ce pourrissement qu'il faut changer dans nos institutions" a-t-il ajouté, précisant que c'est là la motivation qui l'incite à persister dans la réforme et la libération du système.

Le solliciteur général du Canada n'a pas manqué de souligner qu'il faut absolument conditionner les fonctionnaires, bon nombre d'entre-eux le sont déjà selon lui, à créer une crédibilité auprès des détenus et à attirer l'appui du public pour que l'on réalise qu'un changement en profondeur s'impose.

Il a fait remarquer que les autorités ont déjà commencé à mettre en place ce nouveau programme et qu'il entend bien poursuivre l'oeuvre déjà entreprise.

M. Goyer a aussi indiqué que ces changements sont nécessaires puisque la population réalisera tôt ou tard que la réhabilitation du détenu est encore "la

meilleure forme de protection à long terme".

"Il faut garder à l'esprit" a-t-il ajouté "que les détenus sortent un jour des pénitenciers" demandant alors si la population désire que les centres de détention demeurent des écoles du crime, de paresse et qu'elles produisent des brutes, des types plus amers, plus criminels qu'auparavant et qui recommenceront des leur sortie à voler, à abuser ou à molester les citoyens.

Le solliciteur général du Canada a demandé si, au contraire, la population ne veut pas utiliser le même argent pour former les détenus leur donner l'occasion de travailler comme tous les travailleurs, de se récréer comme n'importe quel citoyen pour dire ensuite avec le plus d'optimisme possible "Il y a moins de chances qu'ils reprennent leur vie de criminel."

Récidivistes

M. Goyer a reconnu qu'il existe des "vrais" criminels "et que les fonctionnaires et les experts estiment leur nombre à environ 20% des détenus.

"On est pas pour bâtir tout un système pour une minorité" a-t-il poursuivi expliquant que près de 80% des détenus selon ces mêmes statistiques sont jugés "récupérables".

Sécurité

En plus de ces agents de correction, a révélé le solliciteur général du Canada d'autres mesures de sécurité seront prises dans les pénitenciers.

Il a ainsi mentionné la possibilité de renforcer les enceintes pour que le détenu sache qu'il lui est impossible de s'évader.

Sachant qu'une évasion lui est impossible, a-t-il continué, le détenu arrêtera de songer à son évasion pour participer de façon plus intense à sa formation, au travail et aux périodes de récréation" et sera ainsi peut-être prêt plus rapidement à retourner dans la société".

En outre, il y aura également selon M. Goyer, plus de patrouilles, plus de personnel qui seront davantage aux aguets quant aux nouvelles méthodes et enfin, plus d'équipements.

"Personnellement, je ne pense pas que la solution soit dans l'équipement seulement, mais bien dans une meilleure formation et une plus grande motivation des hommes" s'est empressé d'ajouter le solliciteur général du Canada.

Postes

Quant aux nouveaux postes ouverts pour ce programme il a affirmé qu'un concours est tenu depuis quelques semaines pour

tous les fonctionnaires sous sa juridiction et que ce concours vise à recruter le personnel suffisant pour remplir les postes de directeurs régionaux.

Il en est de même pour les autres postes, a indiqué

M. Goyer, spécifiant toutefois que ces postes sont aussi ouverts aux candidats de l'extérieur.

"On veut aller chercher les meilleurs candidats possibles" a-t-il pris soin de souligner.

La route fauche deux vies durant la fin de semaine

Par Alain DIONNE

ROXTON FALLS — Deux accidents mortels ont marqué le congé de la fin de semaine dans la région, alors qu'un piéton a été mortellement blessé près de Roxton Falls, et qu'un automobiliste de St-Hyacinthe a été tué dans le dérapage de sa voiture sur la route Trans-Canadienne.

Un quinquagénaire a connu une fin tragique vers 8 heures, samedi soir, quand une automobile l'a happé au passage sur la route No 13, à quelque deux milles de Roxton Falls dans le comté de Shefford.

Il s'agit de M. Georges Gazeille, 58 ans, domicilié sur la rue Du Marché, à Roxton Falls, qui a péri instantanément dans l'accident. D'ailleurs, le Dr Roger Gauthier d'Acton Vale, a été mandé sur les lieux et n'a pu que constater le décès de la victime.

Le corps du malheureux a été transporté à la morgue pour fins d'identification et d'enquête par le coroner Henri Picard.

L'accident s'est produit quand une voiture a happé le piéton qui déambulait sur le bord de la route après avoir lui-même été impliqué dans un accident mineur avec sa voiture. Pour comble de malheur, la victime avait quelques heures plut tôt porté son épouse en terre.

L'automobile qui l'a heurté était conduite par M. Joseph Hamel du 661 rue Mélançon à Drummondville.

Sur la Trans-Canadienne

Un automobiliste de St-Hyacinthe a d'autre part péri dans des circonstances tragiques vers 1 heure 30, samedi après-midi quand sa voiture a dérapé et a violemment percuté contre un lampadaire en bordure de la route Transcanadienne à la hauteur de Boucherville.

La police a identifié la victime comme étant M. Simon Fournier, 40 ans, domicilié au 684 rue Concorde à St-Hyacinthe; l'automobiliste a de toute évidence péri sur le coup puisqu'un médecin n'a pu que constater son décès après qu'il eût été transporté d'urgence à l'hôpital.

Le corps du malheureux a été transféré à la morgue pour fins d'identification et d'enquête par le coroner.

L'accident s'est produit quand la voiture du Masskoutain a dérapé sur la chaussée détrempée et quitté la route, pour emboutir violemment un lampadaire en bordure de celle-ci. Une pluie diluvienne s'abat-tait alors sur cette région quand la tragédie est survenue.

La météo

Régions des Cantons de l'Est, de Québec et du Lac St-Jean: généralement nuageux et possibilité d'averses. Maximum aux environs de 55. Demain, beau.



La Voix de l'Est-CHEF honorés

Le journal La Voix de l'Est et la station CHEF ont reçu une plaque souvenir de l'Association de tennis de Granby, en guise d'appréciation pour leur support au cours de l'année. On remarque sur la photo, dans l'ordre habituel: Pierre Bélangier, Jean-Pierre Cyr, représentant CHEF; son honneur le maire M. Jean-Louis Tétreault; Benoit Gaudreau, représentant La Voix de l'Est et Jacques Tétreault, président de l'Association de tennis.

(Photo J. Petit)



Près d'une cinquantaine de personnes ont assisté à la réception civique tenue à l'hôtel de ville de St-Césaire lors du passage du solliciteur général du Canada M. Jean-Pierre Goyer. Plus de 250 citoyens se sont rendus par la suite à l'école St-Vincent où M. Goyer a pris la parole de même que la candidat officiel du Parti libéral dans Shefford, M. Louis-Paul Neveu. Dans l'ordre habituel, MM. Marcel Ostiguy, député de Rouville, à l'Assemblée nationale, le maire de St-Césaire M. Guy Nadeau M. Goyer lors de la signature du livre d'Or, et M. Louis-Paul Neveu, candidat officiel du Parti libéral dans Shefford

(Photo Jeannot Petit)

M. J. P. Lasnier aux ouvriers

"Le gouvernement et le syndicat doivent travailler pour l'ouvrier"

COWANSVILLE (JDB) — "L'ouvrier d'aujourd'hui est face à une impasse. Pour couvrir le fardeau fiscal que tous les paliers de gouvernement lui imposent, il n'a qu'une seule issue, celle de revendiquer une augmentation de salaire, d'où toute une série de répercussions: hausse des prix, grèves, affrontements..." C'est ce que devait déclarer le candidat créditiste dans Brome-Missisquoi, M. Jean-Paul Lasnier lors d'une rencontre avec des employés de manufactures cowansvilloises.

Expliquant sa pensée, M. Lasnier a souligné que les obligations fiscales de chaque Canadien étaient des plus exorbitantes: "Au niveau fédéral, la contribution du citoyen à la dette nationale dépasse les \$2,000 annuellement; à cela s'ajoutent la dette provinciale, le service de la dette municipale, sans oublier les obligations personnelles dues par chacun d'entre nous. A

tel point qu'on peut se demander si nous n'éduquons pas nos enfants pour qu'ils sachent compter, compter leurs dettes?"

Selon lui, les grèves sont inévitables dans un tel régime qui court à la faillite; c'est le seul moyen dont dispose l'ouvrier pour pouvoir en sortir avec le budget dont il dispose. S'adressant plus particulièrement aux syndicats, M. Jean-Paul Lasnier a déclaré: "Le gouvernement et le syndicat sont deux outils qui doivent être mis à la disposition de l'ouvrier, c'est pour le bien de celui-ci qu'ils doivent travailler. Or, actuellement, ce qui se passe à travers tout le pays, c'est que le gouvernement et le syndicat sont deux forces qui s'affrontent, se battent, et cela, très souvent aux dépens de l'ouvrier lui-même."

M. Lasnier devait énumérer quelques exemples énonçant ses déclarations. Dans l'industrie

laitière notamment, alors que des producteurs canadiens de beurre se voyaient frapper d'amendes conséquentes pour avoir dépassé quelque peu la production de 1968, le gouvernement, dans le même temps, n'hésitait pas à acheter des millions de livres de beurre à l'étranger.

Faillite aussi dans l'industrie. Bien sûr admet M. Lasnier "la propagande de libérale et gouvernementale n'a cessé depuis quatre ans de présenter le ministère de M. Jean Marchand comme une espèce de médicament quasi miraculeux capable de briser enfin les inégalités régionales en créant de l'emploi. Mais la réalité est assez différente de la propagande dont on a nourri le peuple."

M. Lasnier a souligné que, dans le comté de Brome-Missisquoi des millions avaient été distribués aux grosses industries, milliardaires mais que "la poule aux oeufs d'or de Marchand

n'avait pas créer autant d'emplois qu'elle n'en avait supprimés". Il devait, à cet effet, citer l'exemple de RCA de Cowansville qui a reçu du gouvernement fédéral des subventions conformément au programme de formation en cours d'emploi, mais qui actuellement retirait une journée de travail par semaine à près de 200 employés.

Comme remèdes qu'il propose, M. Lasnier a énuméré les points principaux de son programme: participation de l'ouvrier aux profits de l'entreprise qui l'emploie; salaires versés par l'Etat au jeune entrant dans le marché du travail; promotion des produits canadiens; aide aux entreprises de petite et moyenne importance... "Il s'agit là, a-t-il conclu, de mesures concrètes, réalistes et non des programmes irréalisables comme on a tendance à le reprocher au Crédit social."

Selon J.-P. Goyer

Wagner vit dans une tour d'ivoire

Par Jacques FLEURY

GRANBY — "Me Claude Wagner vit dans une Tour d'ivoire, sûrement, lorsqu'il dit que, soudainement, il découvre qu'il faille réformer le système de libérations conditionnelles".

C'est ce qu'a affirmé à La Voix de l'Est, samedi, à St-Césaire, le solliciteur-général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, répondant ainsi aux critiques qu'a formulées à quelques reprises depuis le début de la présente campagne électorale, le leader de l'aile québécoise du Parti progressiste-conservateur, Me Claude Wagner.

"Si c'est pour lui, une découverte" a poursuivi M. Goyer "pour moi, il n'y a rien de nouveau là-dedans".

Le solliciteur-général du Canada a expliqué que depuis quelques mois tout au moins, les autorités concernées cherchent des solutions nouvelles aux problèmes que pose le système de libérations conditionnelles.

Il a tout d'abord mentionné l'existence du comité sénatorial chargé d'étudier tout le système de libérations conditionnelles où il a lui-même comparu, il y a quelques mois et à qui il a souligné toute l'importance qu'il attache à ses travaux.

Leur ai alors clairement dit de faire remarquer M. Goyer "qu'il ne faut pas seulement faire un travail de surface mais bien revoir le système de fond en comble". "J'ai souligné" de poursuivre M. Goyer "qu'il

faut étudier toutes les questions, compte tenu du fait que c'est une réalité, le système n'est pas bien accepté par la population".

"Quand un système n'est pas bien accepté et que la population en général le critique" d'ajouter le solliciteur-général du Canada "il est temps qu'on le revise et qu'on arrive avec de nouvelles propositions".

Suggestions

M. Goyer a affirmé qu'il a suggéré aux sénateurs d'étudier la possibilité d'établir un système décentralisé qui, au lieu de comprendre une commission nationale composée de neuf membres à Ottawa, pourrait se composer de commissions régionales ou même locales.

Il a fait remarquer que, de plus, il a suggéré que les commissions soient plus représentatives des différents éléments de la société, signalant que peut-être, de simples citoyens bien acceptés dans leur communauté, pourraient siéger sur ces commissions.

Décision

M. Goyer a affirmé qu'il a aussi suggéré d'étudier la possibilité d'établir une seule source de décision pour libérer les détenus.

Cette suggestion, si elle est acceptée par le comité sénatorial, permettrait de diminuer la confusion et la fréquence des décisions "souvent évidemment pas logiques" qui résultent, selon M. Goyer, d'actions prises à

deux paliers, soit par la Commission de libérations conditionnelles, soit par le système pénitentiaire.

Groupe

Le solliciteur-général du Canada a affirmé avoir, de plus, mis sur pied un groupe de travail, présidé par un juge de la Cour supérieure de Montréal et dont les tâches sont d'étudier TOUTE forme de libération de détenus.

Il a spécifié que ces personnes, étant au travail depuis deux mois, doivent présenter un rapport vers le 30 novembre.

bre et qu'il espère par ailleurs que le comité sénatorial soumette son rapport vers la fin de l'automne.

"Le gouvernement sera alors en mesure d'étudier un projet de loi et de proposer un projet de loi à la Chambre des communes", a-t-il relevé.

M. Goyer a ajouté, avec une pointe d'ironie, que ceci veut dire de toute évidence que les intéressés "n'ont pas attendu après M. Wagner" pour débiter la réforme de la commission des libérations conditionnelles.

Les sollicitudes du solliciteur

Le solliciteur-général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, a été quelque peu surpris et étonné de retrouver au Foyer Val-Joli un de ses "petits-cousins", le père Victor Lecavalier, aumônier de ce foyer pour personnes âgées.

Tout juste avant d'entrer à cet endroit, M. Goyer a interpellé une dame en lui disant "Sauvez-vous pas parce qu'on arrive!" ce qui n'a pas manqué de faire rire bien des gens.

M. Goyer a d'ailleurs été reçu à cet endroit par la présidente-fondatrice de ce foyer Mme Suzanne-Lachapelle-Lemieux, aussi auteur à ses heures.

Aimable, M. Goyer est aussi plein d'humour et n'a pas manqué de faire valoir à quelques reprises au cours de cette journée. Ainsi, à l'hôtel de ville de St-Césaire, remarquant que l'on avait inscrit dans le livre d'Or qu'il est ministre de la justice au lieu de solliciteur-général du Canada, M. Goyer s'est exclamé: "Ouais! C'était le temps que je vienne à St-Césaire!"

Une personne a signalé au même endroit que le Parti libéral est rempli d'hommes compétents énumérant ainsi Jean-Pierre Goyer, Jean-Luc Pépin, Jean Marchand Jean Chrétien et j'en passe... lorsqu'une personne prend des notes, ceci peut porter à confusion et l'on écrirait alors Jean Passe...

M. Goyer a aussi profité de l'occasion pour offrir au conseil municipal ainsi qu'à toute la population de St-Césaire ses meilleurs vœux à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de cette ville.

Le solliciteur-général du Canada a été pour le moins étonné et très intéressé par l'artisanat qui se développe à St-Césaire. Il s'est rendu aux boutiques au Fer Forgé et A l'Enclume où se trouvent de magnifiques pièces.

M. Lucien Juneau, propriétaire de la boutique Au Fer Forgé lui a d'ailleurs remis une oeuvre de choix produite à son atelier.

Alors que M. Goyer venait de faire l'éloge de St-Césaire le rapide député du comté de Rouville à l'Assemblée nationale, M. Marcel Ostiguy, n'a pas manqué de signaler que si St-Césaire a connu un si grand progrès en si peu de temps c'est grâce au travail du député libéral du comté au niveau provincial.

M. Ostiguy qui a participé à la majeure partie de la tournée possède une voiture dont l'intérieur ne manque pas de piquer la curiosité. Au plafond on y aperçoit diverses lumières un peu comme celle de la carlingue d'un jet. Elles indiquent qu'il est temps d'attacher sa ceinture de sécurité ou que les phares sont allumés ou divers "gadgets" du genre. Il n'en manque qu'une pour signaler "Smile, you're on candid camera".

Il faut souligner que M. Goyer a été tellement "impressionné" par la nouvelle voiture de l'Oeil qu'il l'a conduite jusqu'à la salle de l'école St-Vincent. Faut-il ajouter pour plaisanter que notre collègue se faisait davantage de souci pour son amie qui a accompagné le solliciteur général du Canada que pour sa nouvelle voiture!

La CSN perd un autre référendum à Marieville

MARIEVILLE — Les employés de la Coopérative fédérée du Québec, section Marieville, ont décidé par un vote majoritaire à 77 pourcent au cours d'un référendum tenu le 28 de se désaffilier de la CSN du Conseil central de St-Hyacinthe et de la Fédération du Commerce. Ce syndicat qui groupe 150 membres, s'affiliera dans un deuxième temps à la CSD. Son président, M. Jean-Paul Jetté, participera d'ailleurs à la première réunion de l'assemblée plénière de la CSD à Jonquière, les 6 et 7 octobre.

Selon un communiqué émis par le service d'information de la CSD, il s'agit d'une grande victoire morale pour la CSN, reprenant ainsi les termes et les commentaires de M. Marcel Pepin sur la désaffiliation des fonctionnaires provinciaux.

Agenda chargé

Les services d'information de la CSD annoncent par ailleurs que l'exécutif de la Centrale des syndicats démocratiques, tiendra mardi prochain, à 11h30 a.m., à Jésus-Ouvrier, à Québec, une importante conférence de presse au cours de la-

quelle il dévoilera au grand public des propositions contenues dans un important mémoire visant à refondre complètement et radicalement le système des relations de travail dans l'industrie de la construction. Ces propositions en cause non seulement le bill 290 mais aussi tous les mécanismes administratifs et institutionnels actuellement en vigueur pour appliquer les diverses législations. C'est une politique de relation de travail tout-à-fait illicite et inspirée de toute une nouvelle philosophie que la CSD dévoilera mardi prochain avec des propositions concrètes pour la réaliser dans les faits.

Magazine de la CSD

A l'occasion de la première réunion de l'assemblée plénière des syndicats à Jonquière, les services d'information de la CSD, annoncent que le magazine de la CSD sera lancé la semaine prochaine. Ce magazine fait un tour d'horizon complet sur le fonctionnement des activités et les opérations de la CSD, depuis sa fondation et jette un regard inquisiteur sur les perspectives d'avenir.

Requête en détention préventive contre Roger Martel

Le juge prend en délibéré une motion pour récusation

COWANSVILLE (AD) — Le juge Guy Genest de la cour des Sessions de la paix doit faire connaître sa décision aujourd'hui sur une motion pour récusation présentée par le procureur de Roger Martel un récidiviste montréalais contre lequel une requête en détention préventive a été déposée pour audition.

Le juge Genest a pris en délibéré la motion de l'avocat de l'intimé, M. François Forest de Montréal réclamant sa récusation comme juge d'instruction. Le président du tribunal a jugé la motion du procureur de la défense suffisamment sérieuse pour la prendre en délibéré et l'étudier soigneusement avant de statuer définitivement sur le sujet.

Me Forest qui est un permanent de l'assistance judiciaire à Montréal, a basé son argumentation sur deux points majeurs,

notamment sur le fait que le président du tribunal était celui qui avait présidé à l'enquête préliminaire de Roger Martel, le 20 mars 70, à l'issue de laquelle il avait refusé un cautionnement à Martel après que le procureur de la couronne, Me Claude Noisieux, eût déposé le dossier judiciaire du montréalais en preuve pour s'objecter catégoriquement à toute forme de cautionnement.

Préjudice à l'intimé?

Tout en disant avoir beaucoup de respect pour la clairvoyance, l'intégrité et la sagesse du juge Genest, Me Forest a néanmoins demandé à celui-ci de se récuser pour l'audition de cette requête, en soutenant que le président du tribunal a pris connaissance du dossier de l'intimé et que cela peut être préjudiciable à son client.

Le procureur de la défense a en outre souligné un autre point en citant la page 44 des notes sténographiques de l'enquête préliminaire, au cours de laquelle un complice de Martel dans un vol de banque a témoigné à l'effet que le montréalais avait commis d'autres vols à main armée, pour lesquels aucune accusation n'a été retenue contre lui. Me Forest a soutenu que ce témoignage entendu par le juge d'instruction à l'enquête peut influencer le résultat final de cette requête visant à faire déclarer Martel criminel d'habitude et par conséquent lui faire perdre sa liberté le reste de ses jours.

Le procureur de la poursuite, Me Jacques Letellier, de Montréal, a formulé certaines objections mais sans insister outre mesure; il s'en est remis à la décision du président du tribunal, alléguant que ce dernier est directement visé et qu'il lui appartient de disposer de cette motion. Me Letellier a fait savoir qu'il s'en remettra à la décision du président du tribunal.

Le juge Guy Genest a pris cette motion en délibéré pour quelques jours et doit faire connaître sa décision aujourd'hui, en cours de la journée, à Cowansville.

Accueillera-t-il la motion et se récusera-t-il? C'est cette étape importante qui doit être franchie avant que le tribunal puisse entreprendre l'audition de la requête en détention préventive contre Roger Martel, requête qui a suivi la condamnation de ce dernier à cinq années de pénitence, pour sa participation au vol à main armée commis le 9 mars 70 à la Banque Canadienne Impériale de Commerce de Sutton.



Rien ne sert de courir...
...il faut chauffer à point!

Un chauffe-eau à huile peut vous donner jusqu'à 30 gallons d'eau chaude en 20 minutes!

Voilà ce qui se passe dans certains foyers, le matin, à l'heure du bain: papa file à toute vitesse vers la salle de bains... car si par malheur, les enfants y sont passés avant lui... mieux vaut dire adieu à son bain chaud! Et encore heureux s'il lui reste assez d'eau chaude pour se raser!

Avec un chauffe-eau à huile dans la maison, c'est différent. Un chauffe-eau à huile peut chauffer l'eau 3 fois plus vite qu'un chauffe-eau au gaz et 6 fois plus vite qu'un chauffe-eau électrique. Il s'ensuit

qu'un chauffe-eau à huile donne plus d'eau chaude, plus rapidement à toute votre famille. Pour les bains, la lessive—sans parler de la vaisselle du petit déjeuner—et pour le rasage! C'est un fait que nous pouvons prouver. Si votre chauffe-eau actuel ne fonctionne pas à l'huile et si vous désirez de plus amples renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à nous appeler.



J. DENIS GAGNÉ
ROXTON
TÉL: 372-5609

J. LUC GAGNÉ
ST-VALÉRIEN
TÉL: 549-2318

Devant 650 personnes Rondeau inaugure sa campagne

GRANBY (JF) — Près de 650 militants du Parti crédit-social du comté de Shefford ont participé samedi soir au Domaine Léonard au lancement de la campagne du député de Shefford, aux Communes, M. Gilbert Rondeau.

C'est dans un climat de joie et d'allégresse que s'est fait ce lancement où à tour de rôle ont pris la parole entre autres, le président national des jeunes créditistes, M. Pierre Bernier ainsi que le député M. Gilbert Rondeau.

L'assistance, sans précédent la plus imposante depuis le début de la présente campagne électorale dans Shefford, a ainsi entendu le slogan des créditistes pour cette campagne qui met en lumière le nombre d'interventions du député Rondeau aux Communes.

A ce sujet, M. Pierre Bernier nous a confié à la suite du discours de M. Rondeau que par le nombre d'interventions, M. Rondeau a égalé sinon dépassé le travail en Chambre de tous les députés du comté depuis la Confédération.

M. Bernier a relevé qu'en 1962, 1963, 1968, M. Rondeau a conservé une moyenne annuelle de 98,6% pour le nombre d'interventions, tandis qu'en 1965, M. Louis-Paul Neveu candidat officiel

du Parti libéral dans Shefford a eu une moyenne de 3%.

Il a indiqué que le travail de M. Rondeau ne se manifeste pas seulement aux Communes mais qu'il se reflète par les services aux électeurs, soit près de 2.500 cas sur lesquels se penche annuellement M. Rondeau.

M. Bernier a souligné que le Parti crédit-social possède la solution aux problèmes que ne peuvent régler les autres partis et qui dénotent que le système financier et politique est "détriqué".

Cette solution est évidemment pour le Crédit social une réforme du système financier et une réforme sociale par le revenu minimum garanti.

Quant à la réforme financière, le Parti crédit-social veut la réaliser par les prêts sans intérêts pour la construction du capital public.

Le Parti crédit-social prône également la décentralisation des pouvoirs et de façon plus forte que jamais, au moment même où toutes les provinces travaillent davantage dans ce sens.

"Nous devons aller vers un système de responsabilités individuelles et de responsabilités de groupe et non pas un système de responsabilité

collective", a affirmé M. Bernier.

Travail

M. Bernier a signalé que cette présente campagne électorale constitue en quelque sorte une première puisque c'est la première fois que M. Rondeau a quatre années pour prouver son travail.

Il n'a cependant pas avancé de chiffres mais estime que la majorité qui reportera M. Rondeau au pouvoir "sera la plus forte majorité qu'il n'ait jamais remportée dans le comté".

M. Bernier a affirmé: "Nous croyons sincèrement que le candidat libéral dans le comté a démontré qu'il n'a pas la valeur pour être député dans le comté de Shefford."

"Quant au Parti progressiste - conservateur, ce parti perd des plumes" aussi bien au niveau du comté qu'au niveau provincial et que ceci se prouve assez facilement par l'assistance de cette soirée, selon M. Bernier.

M. Bernier a souligné que cette forte assistance de militants est un signe évident que M. Rondeau est "un homme du peuple" qui œuvre de façon très personnelle dans le comté et ce, durant toute l'année et non pas seulement qu'au cours de la campagne électorale comme les candidats des autres partis.

M. Bernier a fait remarquer également depuis 1962, le Crédit-social œuvre pour le Québec et ce, c'est une de ses caractéristiques que d'être près du peuple.

Alors qu'on lui a de-

mandé si M. Rondeau s'est lancé à certaines attaques contre les autres partis, M. Rondeau a déclaré "Non" indiquant toutefois que le député de Shefford a maintenu son opinion voulant qu'avec les vieux partis, "c'est du pareil au même".

M. Bernier a rappelé qu'en 1968, M. Trudeau a jouté de l'appui des grands financiers et des médias d'information "et l'on a eu un Messie".

En 1972, toujours selon M. Bernier, les financiers donnent leur appui au Parti progressiste - conservateur et à Me Claude Wagner "dont on voit qu'il marche seulement avec l'argent comme la plupart de ceux qui font partie des vieilles formations politiques".

Force

M. Bernier a affirmé que la force du Crédit social dans Shefford réside dans la population puisqu'à chacune des élections, le Parti crédit-social compte sur un minimum de voteurs dans Shefford, évalués à environ 9.000 citoyens.

Ces électeurs ont voté, selon lui, pour la personnalité de M. Rondeau et pour la réforme financière que propose le Crédit-social.

Depuis 1968, a affirmé M. Bernier, le Crédit-social a eu la chance de travailler et le temps de travailler et ceci, contrairement aux autres campagnes où les élections se sont succédées à un rythme trop rapide.

"Je pense que nous allons sentir les effets de ce travail" a-t-il souligné

et c'est, selon lui, ce qui devrait faire la force de M. Rondeau et du Crédit-social aux élections du 30 octobre.

"On voulait une élection en 1972, malgré Trudeau, parce qu'on sentait que le gouvernement tombait en faillite malgré sa forte majorité" a ajouté M. Bernier.

A ce sujet, M. Bernier a fait remarquer que les projets de lois apportés par le gouvernement Trudeau "n'aident absolument pas la population canadienne" puisqu'ils portent non pas sur des problèmes primaires mais bien sur des problèmes secondaires.

Ces problèmes secondaires, a-t-il fait savoir, sont repris par le Premier ministre canadien au cours de sa campagne électorale.

M. Bernier estime que le Crédit social s'attaque à ces problèmes d'ordre secondaire lorsqu'il aura réglé les problèmes primaires, soit la pain et le beurre, par la réforme financière apportant à chaque citoyen un revenu minimal garanti.

D'autre part, M. Bernier croit que le Crédit-social et M. Rondeau seront favorisés par le vote des jeunes.

M. Bernier a souligné que M. Rondeau a effectué plusieurs rencontres avec des jeunes et que malgré le décalage entre les générations, il n'existe pas entre eux et M. Rondeau un fossé les séparant au niveau des idées et au niveau des conceptions politiques.

"Réellement, nous avons le meilleur, gardons-le", a terminé M. Bernier.



C'est dans le climat d'allégresse et de joie que le député de Shefford aux Communes, M. Gilbert Rondeau, a lancé sa campagne électorale avec l'appui de près de 650 militants au Domaine Léonard samedi soir. M. Pierre Bernier, président national des jeunes créditistes, a développé les sujets qu'entend commenter davantage M. Rondeau au cours de la présente campagne électorale. Ci-dessus Mme Gilbert Rondeau et Pierre Bernier anticipent les résultats de l'élection du 30 octobre démontrant également que tout sera mis en œuvre pour la réélection du député de Shefford aux Communes.

(Photo Jeannot Petit)

M. Roch Hivon élu à la présidence Le Conseil central de Granby fait une purge dans ses rangs

GRANBY (JF) — Quelque 67 délégués représentant 21 syndicats affiliés à la CSN ont élu hier au Conseil central (CSN) de Granby six

membres à l'exécutif de ce conseil, à la suite de la suspension de cinq "transfuges" qui ont joint les rangs de la CSD.

M. Roch Hivon a été élu à la présidence du conseil central en remplacement de M. Pierre Gendron qui a démissionné pour occuper le poste de permanent au Conseil central (CSN) de St-Jean.

Déménagement

Au cours de l'assemblée toutefois, le permanent au Conseil central (CSN) de Granby, M. Gérard Taylor, a affirmé à tous les délégués que samedi quelques officiers de syndicats favorables à la CSD, sous la direction de M. Bertrand St-Onge, "ont démenagé" leurs pénates" au nouveau local qu'ils occuperont sur la rue Centre.

Un communiqué a confirmé d'ailleurs cette nouvelle spécifiant que c'est un camion de la compagnie Esmond Mills qui a transporté, gratuitement, les effets de la Fédération du Textile (CSD).

Un militant aurait alors fait remarquer, selon le communiqué, que la CSD couche avec la compagnie mais que ceci coûterait "cher aux membres en concession tout à l'heure".

Dans un rapport, M. Taylor a fait état de la campagne des fonctionnaires, du lock-out de la firme Construction St-Paul, de l'opération de consolidation à la suite de plusieurs demandes de désaffiliations reçues à la CSN, et d'un programme éducatif, financé entièrement par le ministère de l'Éducation.

Signalons que sur un budget de \$500.000, la Fédération demandait une subvention de \$120.000.

A Granby, on ne sait encore si l'ACEF pourra continuer à desservir les consommateurs de la région, mais de même que la Fédération le mot d'ordre semble être: "Nous ne sommes pas près de mourir".

et dans certains cas, frauduleuses.

— que par son travail de recherche et d'information le mouvement ACEF est mieux à même de comprendre et d'expliquer le phénomène de l'endettement des québécois qui sont, de fait les citoyens les plus endettés au Canada.

Signalons que sur un budget de \$500.000, la Fédération demandait une subvention de \$120.000.

A Granby, on ne sait encore si l'ACEF pourra continuer à desservir les consommateurs de la région, mais de même que la Fédération le mot d'ordre semble être: "Nous ne sommes pas près de mourir".

— que le service juridique du mouvement a jusqu'à maintenant intenté au nom des consommateurs exploités plus de 300 poursuites devant les tribunaux.

— que les ACEF ont été victorieux dans toutes ces poursuites et qu'elles ont ainsi récupéré plus de \$150.000 en intérêts illégaux trop perçus, annulation de contrats etc.

— que plus de 10.000 familles québécoises ont pu jusqu'à maintenant bénéficier directement des services de consultation budgétaire du mouvement ACEF.

— que les ACEF dénoncent les pratiques commerciales douteuses

REGLES DU PROCEDE

1. Le Conseil central de la CSN de Granby se compose de six délégués élus par les syndicats affiliés.

2. Les délégués ont pour mandat de représenter les intérêts des consommateurs de la région de Granby.

3. Le Conseil central se réunit une fois par semaine, le mardi soir, à 7 heures, au local de la Fédération du Textile (CSD), 1400, rue Saint-Jean.

4. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la CSN.

5. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la CSD.

6. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.

7. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.

8. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.

9. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.

10. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.

11. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.

12. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.

13. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.

14. Le Conseil central a le droit de demander des comptes aux fonctionnaires de la FST.



(Photo Jeannot Petit)

La VALIANT
Sedan 4 portes
1973
Voyez-la en montre

à la bonne enseigne
pour faire une bonne affaire!

Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE
947 PRINCIPALE GRANBY 378-9051

La VALIANT
Sedan 4 portes
1973
Voyez-la en montre

à la bonne enseigne
pour faire une bonne affaire!

A l'écoute des Autres

Dans quelques jours s'ouvrira la Campagne de la Fédération des Services Communautaires Richelieu-Yamaska.

La Fédération est tout-à-fait distincte des Services de Bien-Être et d'Assistance Sociale établis par le bill 65, qui œuvrent dans le secteur public.

La Fédération œuvre à travers tout l'Amérique du Nord, dans les villes importantes, dans le secteur privé, en mettant sur pied des organismes de bienfaisance et d'entraide, tels que les Centres de Bénévolat, les Centres d'accueil pour alcooliques, les Ateliers protégés pour enfants handicapés, les Centres de réhabilitation, etc.

La charité privée a encore sa place dans notre société, et la majorité de ceux qui donnent, le font pour témoigner de leur amour pour leur semblable. La justice établit des relations correctes entre les hommes; la charité y ajoute la dimension humaine, la dimension de l'amour. On aura toujours besoin d'agences privées pour les dépannages urgents, pour éviter les drames humains.

Le champ ouvert à la Fédération est immense et tous les citoyens sont invités à y travailler selon leurs talents et leurs possibilités financières.

Accepterions-nous d'être solliciteurs, si on nous le demande? Donnerions-nous le salaire d'une heure de travail, ou selon nos moyens, pour l'amour des autres?

Recevons bien les solliciteurs qui passeront chez nous au nom de la Fédération.

La charité témoigne de l'amour, et c'est l'amour, non la haine, qui crée un climat social où il fait bon vivre...

LE CENTRE DE BENEVOLAT DE GRANBY INC.
(organisme affilié à la F.S.C.R.Y.)
par: Thérèse Timmons



Dans le Canton de Granby Quatre jeunes gens blessés

GRANBY (AD) — Deux graves accidents de la circulation survenus hier soir à une heure et demie d'intervalle, ont fait quatre blessés dans le Canton de Granby: tous les blessés sont des jeunes gens de Granby dont l'âge varie entre 15 et 24 ans.

Deux adolescents ont subi diverses blessures vers 9 heures, hier soir, quand une voiture les a happés alors qu'ils déambulaient sur la route du 9e Rang ouest, dans le Canton de Granby.

Il s'agit de M. Jean-Luc Beauregard, 17 ans, du 26, rue Cyr, à Granby et Mlle Gisèle Daigault, 15 ans, du 666 rue Fréchette, à Granby, également qu'une ambulance de la maison Girardot et Ménard a transportés à l'Hôpital général de Shefford.

Par ailleurs, deux jeunes gens ont subi des blessures mineures vers 10 heures, hier soir, quand leur voiture a embouti une autre automobile immobilisée sur la route et dont les phares étaient éteints: l'accident est survenu sur la route No 13 dans le Canton de Granby, plus précisément à la hauteur du magasin Harvey et Racine.

La police a identifié les blessés comme étant M. Pierre Lebeau, 24 ans, et Mlle Diane Gileau, 18 ans, tous deux domiciliés à Granby. Ils ont été transportés par ambulance à l'Hôpital général de Shefford pour recevoir les soins requis.

Souffrant de contusions et blessures superficielles, ils ont pu quitter l'hôpital et regagner leur demeure respective après qu'un médecin leur eût prodigué les traitements nécessaires à la clinique d'urgence de l'hôpital.

L'accident s'est produit lorsque la voiture conduite par Mlle Diane Gileau, a violemment percuté l'arrière d'une autre automobile immobilisée sur la chaussée sous phares éteints, et au volant de laquelle prenait place M. Redmond Carey, domicilié à St-Joachim dans le comté de Shefford. Les occupants de ce dernier véhicule s'en sont tirés indemnes.

"Ce geste, lit-on, s'inscrit dans la logique inhérente au gouvernement Bourassa".

Quelle est cette logique? La Fédération signale les faits suivants du gouvernement québécois:

— avoir doté le Québec d'une loi de protection du consommateur incomplète, incohérente et qui consent, dans certains cas, de nouvelles privilèges aux commerçants et aux milieux financiers.

— avoir créé un Office de protection du consommateur sous-équipé, inefficace et sans racine populaire.

— avoir mis sur pied un Conseil de protection du consommateur qui demeure toujours majoritairement composé des représentants des milieux financiers.

— avoir tenté de mettre au pas des organismes populaires, tels les conseils de développement social.

La Fédération affirme qu'aucune raison sérieuse n'a été avancée par le gouvernement Bourassa pour motiver la baisse des subventions. Ce qui lui fait supposer que le gouvernement n'apprécie pas le fait:

La Fédération affirme qu'aucune raison sérieuse n'a été avancée par le gouvernement Bourassa pour motiver la baisse des subventions. Ce qui lui fait supposer que le gouvernement n'apprécie pas le fait:

La Fédération affirme qu'aucune raison sérieuse n'a été avancée par le gouvernement Bourassa pour motiver la baisse des subventions. Ce qui lui fait supposer que le gouvernement n'apprécie pas le fait:

**NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM**

**Assurer
votre
épouse**

Si votre épouse mourait subitement, où trouveriez-vous l'argent nécessaire pour engager une ménagère, une cuisinière, une bonne d'enfants, une couturière, une buandière, etc.

Une assurance sur la tête de votre épouse... ne trouvez-vous pas que ce serait à point?

Demandez-lui... puis communiquez avec moi.

PAUL FORAND
15 CENTRE GRANBY
372-3375

La Métropolitaine

Nous assurons la vie
Parce que nous la respectons.

PST! PST!

Sois le plus souvent silencieux, ne dis que ce qui est nécessaire et en peu de mots.

(EPITETE)

A&W

POULET
177 Principale GRANBY

THEATRE PALACE
GRANBY, QUE.
TEL. 372-4486

EN PRIMEUR!

les colombes
un film de Jean-Claude Lord
jean-benoît-lévesque-thomas-jean-dupont
michèle-joie-jean-coutu
guy-lacourte-dominique-gauthier-jean-lamontagne
françoise-hardy-michel-comte

EN PLUS: EN COULEURS!
les jambes en l'air
Prog. complet 7.34

Editorial

La France et l'avenir de notre province

Ce n'est pas sans raisons que le vice-premier ministre du Québec a évoqué au cours de son séjour à Paris la question de l'avenir de notre province.

Dans la capitale française, il y en a qui, à la suite du voyage du leader du Parti québécois en Europe, sont convaincus que le Québec se séparera bientôt au Canada. Cette séparation du reste du pays leur plaît, du reste, même s'ils n'en connaissent pas les conséquences. D'ailleurs, ce ne sont pas eux qui les subiront.

La déclaration de M. Gérard-D. Lévesque, cependant, aura sans doute atténué leur enthousiasme.

Le représentant officiel du gouvernement québécois, en effet, a affirmé sans ambages "que dans l'opinion du gouvernement et de la grande majorité de la population, le fédéralisme canadien peut d'une part s'adapter aux exigences de notre temps et, d'autre part, être un instrument valable au développement équilibré de la société québécoise".

Dans cette optique, a poursuivi M. Lévesque devant les représentants de la presse diplomatique, le gouvernement se fait le promoteur d'une révision de la constitution pour en moderniser la structure et les méthodes.

Nous avons aussi été amenés à rechercher pour le Québec, précise M. Lévesque, une place compatible à sa détermination de demeurer lui-même. Enfin, pour le représentant officiel de notre province, l'adhésion du Québec au fédéralisme canadien n'est pas une simple donnée de l'histoire. Elle témoigne d'une volonté de participer à la construction d'un pays aux richesses et aux possibilités exceptionnelles.

M. Lévesque rappelle cependant à son auditoire que ceux qui participent à la reconstruction de l'Europe savent jusqu'à quel point les vieux schémas classiques de l'organisation des Etats sont parfois mal ordonnés à la réalité des faits et à la pression des nécessités.

"Nous sommes donc tous à la recherche d'un équilibre entre l'interdépendance grandissante des Etats et la non moins grandissante volonté des peuples de demeurer eux-mêmes."

Cette déclaration de M. Lévesque nous paraît assez claire pour démontrer à ceux qui souvent favorisent la coopération franco-québécoise pour d'autres régions que celles que recherche le gouvernement qu'ils font fausse route.

On ne peut du reste, à ce propos, qu'être heureux de la précision du ministre délégué auprès du ministre français des Affaires étrangères, à l'effet que la collaboration franco-québécoise ne dissimule aucune arrière-pensée politique.

Ce n'est, bien sûr, qu'à cette condition que cette coopération peut se poursuivre efficacement, à l'avantage de la France et du Québec, puisque s'il en était autrement elle entraînerait une controverse dangereuse et regrettable.

Cette coopération, en effet, doit se développer dans un climat d'amitié et surtout de compréhension réciproques. Et cela, non seulement au plan culturel, mais surtout économique.

A ce propos, M. Bettencourt souligne les efforts notables de la France pour inciter les entreprises à investir chez nous. Dans son opinion, les résultats sont satisfaisants.

Mais le sont-ils en réalité? Peut-être le seront-ils plus tard, par exemple à la suite de la visite de M. Lévesque qui semble avoir abordé ce sujet avec le gouvernement français, mais on est en droit de douter actuellement de la valeur de la participation de la France à l'évolution de notre économie.

Le ministre français précise que des projets comme celui de la Baie James ouvrent des perspectives prometteuses. Sans doute, la France peut-elle y voir des possibilités d'investissement. Mais il faudra attendre pour connaître ses intentions.

Il serait certes heureux qu'elle s'intéresse chez nous à d'autres domaines que le domaine culturel. Le Québec a besoin de capitaux. Il faut donc souhaiter que les hommes d'affaires français s'intéressent étroitement aux possibilités que suscitent nos immenses ressources. Car, encore une fois, c'est de cette collaboration dont nous avons le plus besoin.

Roland Gagné

Point de vue

Une pénurie de main-d'oeuvre?

Dans notre région, les pomiculteurs se plaignent d'une grave pénurie de main-d'oeuvre pour la récolte de pommes, alors que dans les régions forestières québécoises on déplore également une pénurie d'ouvriers.

Dans les quatorze régions forestières dont il est question, il serait possible d'employer plus de mille ouvriers de plus qu'en ce moment.

Seulement, malgré les appels lancés à la radio, à la télévision et dans les journaux, très peu d'ouvriers se présentent.

Et pourtant, dans toutes ces régions, il y a des sans-travail... des hommes qui en attendant de se trouver un emploi reçoivent des prestations d'assurance-chômage.

Une telle situation n'est-elle pas anormale? Est-il admissible que dans une province où l'on prétend compter plus de deux cent mille chômeurs, on ne puisse trouver quelques milliers d'ouvriers pour occuper les emplois disponibles?

Ce ne sont pas de plus les seuls cas où la main-d'oeuvre se fait rare dans notre province. Il suffit de consulter quotidiennement les journaux pour se rendre compte de l'impossibilité pour les patrons de trouver les travailleurs nécessaires à leurs entreprises.

Face à cette situation, on est certes en droit de s'interroger sur les modalités de notre système de sécurité sociale.

Si cette situation persiste, il importera sûrement de prendre d'autres dispositions pour obliger, au moins ceux qui en ont les qualifications, d'accepter les emplois disponibles. Autrement, nous serons tout simplement ridicules.

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

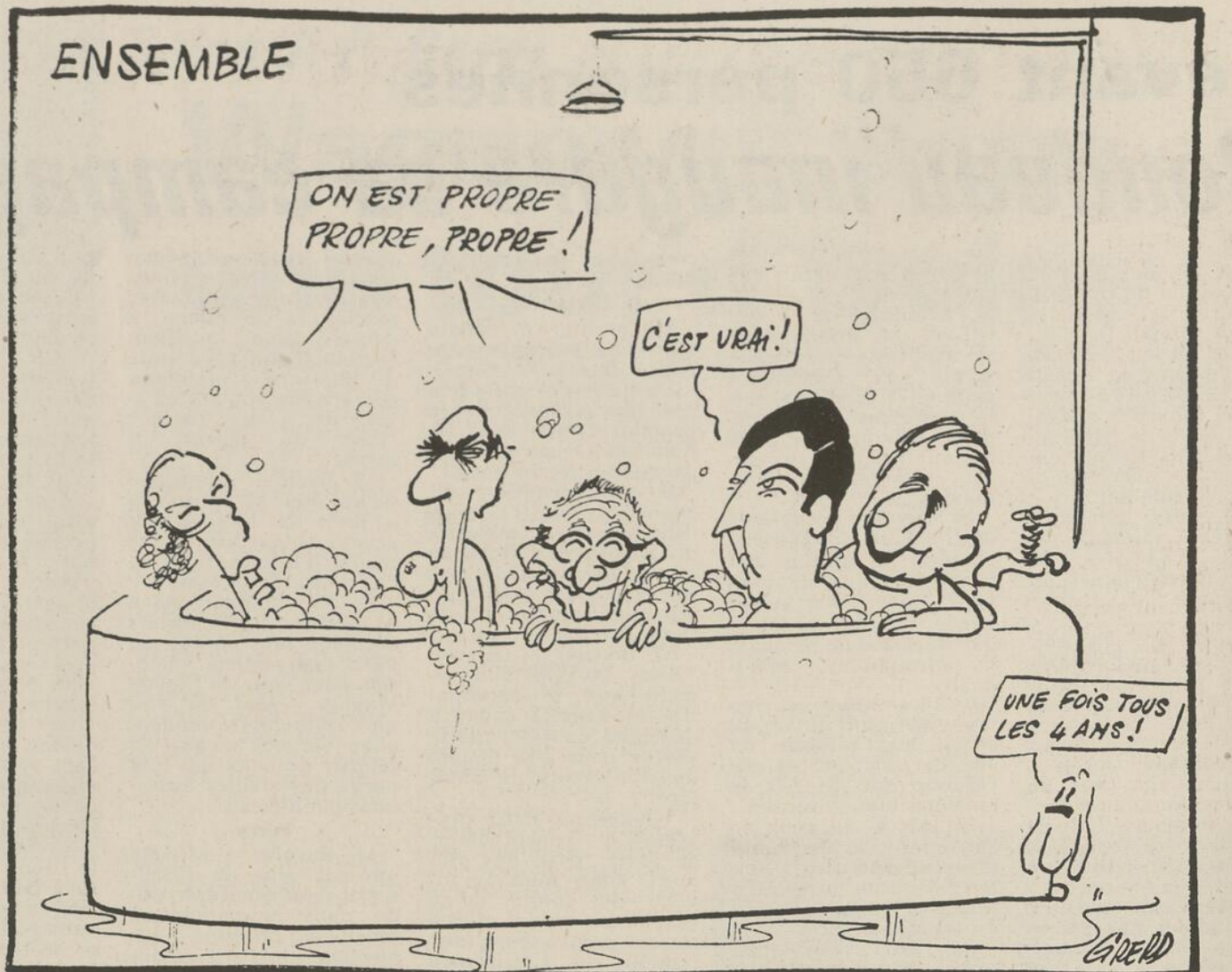
Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Camlot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.10					
Samedi	.25	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine	.75					
Année	38.00	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

(Droits réservés)

Québec repense sa stratégie industrielle

Le ministère de l'Industrie et du Commerce et le gouvernement sont à repenser toute leur stratégie industrielle. Un groupe économique inter-ministériel a été chargé de constituer des dossiers complets à ce sujet.

Les conclusions des études en cours ne sont évidemment pas encore connues. Mais on semble s'orienter de la façon suivante. Au lieu d'aider une foule de petites entreprises éparpillées un peu partout, de façon à décentraliser, on s'occuperait surtout de grandes entreprises, surtout dans des secteurs de pointe et le développement d'importants pôles de croissance. Tout en continuant de stimuler les exportations (toutes proportions gardées, le Québec exporte plus que le Japon), on envisagerait la possibilité d'une expansion industrielle orientée vers les propres marchés du Québec.

Québec créerait un fonds de capital de risque pour venir en aide aux entrepreneurs, et dont la fonction sera d'investir dans la créativité. Le gouvernement financerait aussi la construction d'immeubles qu'il louerait ou vendrait ensuite aux industriels à des conditions très abordables.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, dit que Québec favorisera l'expansion des secteurs économiques où il jouit d'une certaine suprématie: l'aéronautique, le transport, l'énergie et les sièges sociaux, plutôt que de s'éparpiller comme jusqu'à maintenant dans différents programmes d'aide et d'incitation à l'investissement.

Tout développement économique visant à soutenir les secteurs qui jouissent d'un très haut niveau de croissance amènera des retombées économiques beaucoup plus importantes que l'aide aux entreprises à faible croissance ou encore à celles visant simplement à maintenir une compagnie en opération.

M. Saint-Pierre entend améliorer l'infrastructure d'accueil aux entreprises, de même que la prospection et la promotion d'investissements nouveaux et spécialisés. Il entend multiplier les bureaux du Québec à l'étranger. D'ici la fin de l'année, on en ouvrira de nouveaux, à Bruxelles et à Tokyo. Il y aura une Expo-Québec à Londres à la fin de novembre, semblable à celle qui eut lieu à New York l'an dernier.

Le gouvernement aidera les entreprises à trouver de nouveaux marchés au Québec même, mais il y aura aussi des programmes d'aide à l'exportation pour les petites et les moyennes entreprises.

L'opinion des autres "La bêtise humaine dépasse parfois les bornes"

C'est surtout en période électorale que la bêtise humaine s'extériorise le plus.

Dans l'ensemble, la masse électorale est souvent indécise, comme le proclame une certaine statistique de presse.

D'autre part, il est déplorable, qu'à l'exemple de girouettes qui tournent dans le vent, des politiciens prestigieux et considérés changent d'allégeance politique aussi souvent, comme ils changent de chemise.

C'est le cas, en particulier de M. Claude WAGNER pour qui j'ai toujours eu une très grande admiration; j'en passe, et d'autres aussi.

Mais ceci nous éloigne un peu du sujet: "LA BÊTISE HUMAINE".

M'en voudrais de ne pouvoir en-censer à satiété la politique du CREDIT SOCIAL DU CANADA, en la personne de son chef incontesté et incontestable, M. Réal CAQUETTE; mais, faute de mieux, je vais, dans les lignes ci-dessous, essayé d'ouvrir les yeux à une certaine catégorie d'électeurs, en prévision du vote fédéral prochain.

Un fait sensationnel s'est produit, il y a quelques années, dans un pays d'Europe, centre de la civilisation internationale.

À la suite d'un pari, entre deux multi-millionnaires, l'un d'eux s'est engagé à se rendre sur la place publique d'une grande ville, pour offrir aux passants des billets de banque justifiés et conformes à la banque nationale. Savez-vous ce qui en est résulté?... Personne parmi la foule, dont beaucoup de pauvres gens, des prolétaires en chômage, des manants, jeunes et vieux, n'ont osé tendre la main pour recevoir ce qu'on offrait de tangible et de bonne valeur!!!

Ceci est un fait véridique qui se rapproche étrangement de la politique du Crédit Social du Canada.

M. Réal Caquette et ses fidèles disciples, d'un océan à l'autre, dans tout le Canada, vont de ville en ville, dans la campagne et les bourgs, offrir à la masse des électeurs des billets de banque de sa politique sociale se traduisant par des pensions de vieillesse à \$200, par mois, dont \$150, pour le conjoint, ainsi que pour les invalides, veuf ou veuve, (avec enfants). Le Crédit Social offre également des prestations de sécurité économique de \$1200., à tout Canadien, âgé de plus de 18 ans, ainsi que \$250, par année, pour chaque enfant.

Des exemptions d'impôt pour couple marié dont le salaire ne dépasse pas \$5,000., \$2,500 pour le célibataire, et de \$500, par enfant.

L'ose croire que dans notre pays, la

bêtise humaine qui dépasse parfois les bornes, pour une fois, va se réveiller à la lumière des événements en passe de conduire notre pays vers le cahot économique, le chômage persistant et la banqueroute dorée, au milieu de l'abondance.

Pour remédier à cet état de chose, un gouvernement de Crédit social, établirait un système monétaire et scientifique qui abolirait l'inflation néfaste et ruineuse et donnerait au Parlement canadien plein pouvoir sur la masse monétaire et le crédit, par l'intermédiaire de la Banque du Canada.

Pourquoi les autres et pas nous? Pourquoi les Canadiens devraient-ils payer des taux d'intérêts astronomiques sur des prêts accordés à leurs municipalités et à leurs provinces, alors que les pays étrangers obtiennent des prêts sans intérêts?...

H. Beaudet-HENRYVONNE

Les oeuvres de Lamarche

Les Presses de l'université Laval viennent de publier, en deux volumes, l'oeuvre poétique complète de Gustave Lamarche.

Il n'est certes pas facile de situer cette oeuvre dans l'ensemble de la littérature québécoise; elle n'y a guère d'ancêtres et on ne voit pas à l'horizon immédiat qu'elle se soit préparée quelle descendance. Un peu unique, elle poursuit une orbite à elle et ne doit rien qu'à elle-même. Divulguée dans ses harmoniques humaines, la note fondamentale et divine qui est à l'origine de tout, tel est le projet de Gustave Lamarche. Il importe peu, à vrai dire, que le lecteur partage la foi du poète pour que cette poésie se révèle authentique et devant-être-écoulée, comme il importe peu que l'on croie en l'Olympe pour goûter Pindare, ou en Krishna pour se plaire à Tagore.

La présente publication, après celle des oeuvres théâtrales, réussira sans doute à donner au poète des Palindres la place qui lui revient, parmi les premières. Son oeuvre nous aura appris que la poésie est multiple et que le littéraire ne commence vraiment d'exister que lorsqu'elle se trouve en mesure d'autoriser par son ampleur la coexistence, au même moment, d'un Dante et d'un Pétrarque, d'un Gide et d'un Claudel, d'un Gervantes et d'un Calderon — coexistence peu pacifique, mais coexistence tout de même.

Les impôts des compagnies en 1970

NDLR — Cet article s'insère dans une série de rapports sur l'arrière-plan de l'élection fédérale: il concerne les plus récentes données de Statistique Canada sur les profits des entreprises, sujet abondamment discuté au cours de la campagne.

Par JAMES NELSON

OTTAWA (PC) — Le trésor fédéral a encaissé en 1970 le quart des profits des entreprises, mais certaines compagnies n'ont versé que neuf pour cent de leurs profits, et beaucoup n'ont payé aucun impôt.

C'est ce que révèle le rapport de Statistique Canada pour 1970, publié dernièrement.

De tels faits peuvent alimenter la campagne du chef du NPD, M. David Lewis, sur la faible part des impôts payés par des compagnies.

On y constate que l'impôt sur les entreprises a subi des changements de 1969 à 1970. Les compagnies qui avaient eu le plus faible taux d'impôt en 1969 — mines, pétrole, gaz naturel — ont payé davantage en 1970. Par contre, les distilleries et les brasseries ont été soumises à un taux d'impôts moindre en 1970 qu'en 1969.

Attaque de Lewis

M. Lewis n'avait à sa disposition que les statistiques de 1969 et il en a tiré la conclusion que beaucoup de grandes entreprises bénéficient d'avantages fiscaux et que les gouvernements libéraux et conservateurs en sont responsables.

Pour M. Lewis, c'est un privilège accordé aux compagnies, une incitation à des profits illicites. Il a qualifié certaines entreprises de "quêteux à cheval" corporate welfare bums. Mais certaines compagnies qu'il avait nommées ont répondu.

Ainsi, M. J.V. Clyne, président de MacMillan Bloedel, puissante entrepri-

se forestière, a nié que son entreprise n'ait payé que 24 pour cent d'impôts entre 1964 et 1971, au lieu des 40 à 48 pour cent que, d'après M. Lewis, elle aurait dû verser.

M. Clyne a répondu qu'avec une profit net de \$812,900,000 pour ces années-là, la compagnie a payé \$93,200,000 d'impôts. Les \$812 millions, dit-il, ne tiennent pas compte de la dépréciation, de l'usure de l'outillage, des intérêts, de l'amortissement, des taxes et d'autres facteurs.

M. Clyne affirme donc que le véritable profit net n'est que de \$284 millions, de sorte que la compagnie en a versé presque 50 pour cent en impôt, en tenant compte des impôts différés.

Le Premier ministre, le ministre des Finances et d'autres membres du cabinet se sont portés à la défense du régime fiscal qui, à leur avis, pousse les compagnies à réinvestir leurs profits dans l'agrandissement de leurs installations, donc à créer des emplois. M. Lewis répond que le système n'a pas été profitable, si l'on considère que le taux du chômage dépasse 6 pour cent.

De son côté, le leader conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré que son parti ne s'oppose pas à des subventions raisonnables comme stimulants, mais qu'il n'accepte pas que des compagnies esquivent l'impôt.

Statistique Canada ne tient compte, évidemment, que des impôts directs sur les compagnies, lesquelles payent en outre des taxes provinciales et municipales; une partie de ce qu'elles versent à Ottawa revient aux provinces.

La situation économique de 1970 a fait que les profits des entreprises ont été moindres qu'en 1969. Pour tenter d'enrayer l'inflation, la défunte Commission des prix et revenus était en faveur d'ententes en vertu desquelles les entreprises augmenteraient les prix

moins que n'augmenteraient leurs frais, ce qui réduirait les profits.

Statistique de 1970

Pour 1970, les 211,205 entreprises ayant fait rapport à Ottawa ont réalisé un profit global de \$8.6 milliards, soit 6.7 pour cent de moins que les \$9.2 milliards rapportés pour 1969 par 199,981 entreprises.

A cause de certains rabais autorisés par la loi, 103,372 entreprises n'ont rapporté aucun revenu imposable en 1970. Les autres entreprises ont versé 2.2 milliards d'impôts fédéraux, soit 25.48 des profits; en 1969, les entreprises avaient payé en impôt 24.73 de leurs profits.

Mais les 103,372 entreprises qui n'ont pas eu à payer d'impôts en 1970 avaient réalisé un profit global de \$225 millions.

La loi autorise bien des ajustements entre les profits rapportés aux actionnaires et le revenu imposable tel qu'il apparaît dans les rapports au gouvernement.

Comparaison

Un impôt de 25 pour cent, pour les entreprises, se compare au taux payé par une personne qui a un revenu imposable de \$20,000 environ après déductions, suivant qu'elle est seule ou qu'elle est mariée avec des dépendants.

Les compagnies de pétrole et de gaz payent sur un taux de sept pour cent, ce qui est moins que l'impôt sur le revenu d'une personne qui n'a gagné que \$8.66 par année au-dessus des exemptions de base; à ce niveau de revenu imposable, le taux est de 11.72 pour cent et davantage.

Les entreprises sont autorisées par la loi à déduire de leurs profits certaines dépenses, avec une largesse que n'accepterait pas une comptabilité normale.

Nouvelles de St-Hyacinthe

"Wagner est un maudit menteur" — Marchand

par Claude Nadeau

SAINT-LIBOIRE — "A date, nous avons donné \$49 millions en octrois et nous avons des engagements pour \$250 millions. Ce qu'il dit, c'est pas vrai, c'est un maudit menteur". C'est la réponse que M. Jean Marchand faisait hier après-midi aux attaques du leader québécois du Parti conservateur contre le ministère de l'Expansion économique et régionale. M. Marchand a fait cette virulence sortie contre Me Claude Wagner alors qu'il participait au lancement de la campagne électorale du candidat libéral de Saint-Hyacinthe, M. Paul Foster, devant quelque 300 personnes.

M. Marchand a répondu aux accusations de Me Wagner avec beaucoup d'humour. Il tenait cependant à préciser qu'il était impossible que son ministère ait donné \$1 milliard en subvention "pour semer des pertes d'emplois et des fermetures d'usines" parce que le ministère de l'Expansion

économique et régionale n'a pas coûté cette somme au pays depuis sa fondation. Il a ajouté qu'il avait donné \$2 millions à la Chemcell sans que de nouveaux emplois soient créés mais il a ajouté que cette subvention avait permis de maintenir deux usines ouvertes au Québec. M. Marchand a déclaré qu'une étude avait démontré que la Chemcell aurait été obligée de fermer ses trois usines québécoises, sans cette aide du gouvernement fédéral.

Le ministre de l'Expansion économique et régionale avait beaucoup de faits à noter par rapport à Me Wagner. Taxant ce dernier de "comédien et vedette", il a appelé le comté de Saint-Hyacinthe la "Bethléem nouvelle, celle qui va recevoir le Sauveur". M. Marchand a cependant ajouté immédiatement, au sujet de Me Wagner qu'il "s'est sauvé deux fois de la magistrature, il s'est sauvé du Parti libéral et il s'est presque sauvé du

Parti créditiste et de l'Union nationale".

M. Marchand estime que Me Wagner est un comédien qui veut "absolument avoir la vedette". Il est d'avis que M. Wagner a quitté le Parti libéral pour cette raison lorsqu'il a été défait par M. Bourassa. Et maintenant, estime M. Marchand, il reviendrait à la politique "pour sauver le pays".

Toujours au sujet de la campagne de Me Wagner, M. Marchand a déclaré que ce n'était pas de la politique; "C'est du théâtre". Qualifiant les propos de Me Wagner sur son ministère de "tissus de mensonges", il a ajouté: Je regrette mais j'aime mieux la franchise de Mme Adams. Au moins, elle se présente pour ce qu'elle est, elle! "Je trouve, a expliqué M. Marchand, que c'est une insulte de M. Wagner d'être venu se présenter à Saint-Hyacinthe. C'est une insulte à votre intelligence".

M. Marchand a noté aussi que dire que le

pays était en faillite était mentir puisque la production et l'exportation n'ont jamais été si fortes qu'actuellement. Il a également fait remarquer qu'on ne pouvait pas dire que les Canadiens-français sont lésés puisqu'ils n'ont jamais eu une si grande importance à Ottawa. M. Marchand a donc émis le souhait que les électeurs de Saint-Hyacinthe laissent tomber "le grand prophète qui parle du haut de sa chaire", le 30 octobre prochain, pour élire un "vrai député, M. Paul Foster".

Le ministre de l'Expansion économique et régionale s'est ensuite excusé et il est reparti avant la fin de l'assemblée pour se rendre à la convention du comté de Témiscouata. Ainsi, sa visite dans le comté de Saint-Hyacinthe aura été de courte durée et réserver presque entièrement à répondre aux accusations portées sur son ministère par Me Claude Wagner, candidat conservateur de Saint-Hyacinthe et leader québécois du Parti conservateur.



La soirée de SUCO

Le club Richelieu de Saint-Hyacinthe a consacré son souper-causerie à un organisme d'entraide internationale, cette semaine. M. Marc Choquette, de la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska, a entretenu les membres sur le SUCO. Nous voyons ici, dans l'ordre, M. Antonio Rondeau, M. Marc Choquette, M. Roger Duceppe, président du club Richelieu, MM. Marcel Turner et Damien Lapalme.

(Photo Studio Crystal)

Construction du CEGEP

Québec demande la révision du projet d'audio-visuel

par Claude Nadeau

SAINT-HYACINTHE — Les travaux de construction des locaux permanents du campus de Saint-Hyacinthe du CEGEP régional Bourgeois devaient débuter le premier avril 1972, les soumissions devant être faites le premier février de la même année. Cependant, les soumissions n'ont pas encore été ouvertes et il n'est pas certain que cette étape soit franchie prochainement car Québec demande la révision complète du projet d'audio-visuel.

Le projet du service de l'audio-visuel du CEGEP ne répondrait pas, en effet, aux normes actuelles du ministère de l'Éducation et coûterait ainsi trop cher, selon ce même ministère. La Direction générale de l'enseignement collégial (DIGEC) a donc demandé aux autorités du CEGEP de réviser complètement ce projet, tant au niveau de l'installation qu'au niveau de l'équipement. Cette révision aurait pour but de diminuer le coût de ce service et ainsi le coût global de la construction et de l'installation des futurs locaux du campus maskoutain du CEGEP Bourgeois.

Deux autres problèmes ont cependant été réglés et ne retardent plus la réalisation des travaux de construction. Québec n'était pas d'accord, au début, avec le projet de construction des locaux de l'option-théâtre. On disait que les normes du ministère n'avaient pas été suivies dans les plans

et devis de l'amphithéâtre. Les représentants du collège se sont rendus à Québec à deux ou trois reprises et ont fait comprendre que l'amphithéâtre du CEGEP ne pouvait suivre les normes fixées pour les autres institutions. En effet, au campus de Saint-Hyacinthe, cette salle doit servir à de futurs professionnels du théâtre alors que dans les autres institutions, un amphithéâtre pour amateur suffit. Quant à la piscine, les administrateurs du CEGEP local ont accepté de faire certains

coupsures et Québec a donné son accord.

Il ne manque donc plus que l'accord de Québec sur les plans et devis concernant le service de l'audio-visuel pour que l'administration du CEGEP puisse aller en soumissions. Ces dernières avaient été fixées au premier février '72 par le calendrier initial de travail et au premier mars '72, par la suite. Elles seront donc en retard de neuf mois si Québec donne son accord dans les prochaines semaines.

Le début des travaux qui avait d'abord été prévu pour avril '72 puis pour mai '72 se trouvera donc également retardé au début de 1973.

Ces différents retards ont été occasionnés par le fait que les travaux de construction, des locaux de l'option-théâtre, du service de l'audio-visuel et de la piscine, en ne suivant pas les normes du ministère, haussaient considérablement le coût total de la construction. Québec avait autorisé des dépenses de

\$6,475,000 et le projet montait avec l'audio-visuel, le théâtre et la piscine, à plus de \$8,000,000. Les coupures effectuées au niveau de la piscine auraient permis de diminuer ce dernier chiffre de quelque \$100,000. La DIGEC espère que la révision de l'audio-visuel permettra une autre économie semblable.

Le ministère de l'Éducation finira par donner son accord sur le projet global du futur CEGEP local mais on ne sait quand.



Inauguration

Le député provincial de Rouville, M. Marcel Ostiguy a présidé la cérémonie d'inauguration du nouveau ciné-parc, situé à St-Hilaire. Nous voyons ici le député en compagnie de M. Maurice Hamelin (au centre), président du ciné-parc St-Hilaire, et de M. Honorius Charbonneau (à droite) maire de St-Hilaire.

Nouvelle administration à la Société des Artisans

SAINT-HYACINTHE — La section de Saint-Hyacinthe de la Société des Artisans tenait son assemblée générale annuelle, samedi soir dernier, à Saint-Hyacinthe. Les sociétaires de cette coopérative d'assurance-vice ont profité de cette soirée pour élire leurs nouveaux dirigeants pour l'année 1972-1973. Plus de 150 personnes ont participé à cette soirée.

M. Ovéus Bousquet, de Saint-Pie, a été élu président de la section de Saint-Hyacinthe de la Société des Artisans. L'assemblée a également élu neuf autres personnes comme conseillers; il s'agit de MM. Jean Messier, Marcel Paquette, Edgar Desmarais, Alain Beaudry, Guy Gaulin, Clément Demers, Denis Saint-Onge ainsi que Mme Gilles Meunier et Mlle Monique Gadbois. Au cours de leur première assemblée, ces nouveaux administrateurs devront se nommer un vice-président, un secrétaire et un publiciste.

M. Bousquet était vice-président de la section maskoutaine, l'an dernier. Il remplacera, cette année, M. Réjean Deneault. Ce dernier a présenté son rapport à l'assemblée générale en déclarant que la section de Saint-Hyacinthe avait la meilleure équipe de représentants de toute la Société des Artisans. Les cinq représentants ont en

effet été élus dans le Club des vedettes qui regroupe les meilleurs représentants de la Société. On a d'ailleurs remis à ces représentants, MM. Jean-Paul Beaudry, Fernando Courchesne, Gilles Saint-Amand, Guy Watters et Germain Saint-Roch, un briquet en appréciation de leurs services.

M. Deneault a expliqué que l'objectif de la section de Saint-Hyacinthe de la Société des Artisans était \$40,000 pour 1972; les représentants ont voté pour \$43,321 de prime de cette coopérative d'assurance-vice, jusqu'au 30 août dernier. M. Deneault a ajouté que si on multipliait ceci par le nombre des sections, soit 130, on arrivait à un actif de \$87 millions à la Société des Artisans, pour 1972 et qu'on irait vers un actif de \$100 millions, en 1973.

Les sociétaires de cette coopérative d'assurance-vice ont ensuite appris que leur Société comptait 300,000 membres divisés en 130 sections et 18 conseils régionaux dont les délégués forment l'assemblée générale. L'assemblée générale de la section de Saint-Hyacinthe se tenait en fin de semaine et les autres sections tiendront leurs assemblées prochainement. On tiendra ensuite l'assemblée de la région Richelieu dont fait partie la section maskoutaine avec celles de Granby.

Farnham et Beloeil. Enfin, d'ici la fin de l'année, les délégués des conseils régionaux se réuniront pour élire les grands dirigeants de la Société des Artisans.

L'assemblée qui se tenait à Saint-Hyacinthe, samedi aura donc permis aux sociétaires de cette coopérative d'assurance-vice de se renseigner sur le fonctionnement de la Société et de nommer leurs dirigeants locaux. En plus, toutes les personnes présentes ont pu participer à une soirée récréative qui terminait la rencontre.

Mandat d'arrestation contre un Maskoutain soupçonné d'incendiat

ST-HYACINTHE (AD) — Le commissaire des incendies de la région de Québec Me Cyrille Delage, a ordonné l'émission d'un mandat d'arrestation contre un individu de 50 ans de St-Hyacinthe, Joseph Corriveau, afin de l'interroger en rapport avec un incendie d'origine criminelle dont il est soupçonné être l'auteur. Il s'agit d'un incendie qui a détruit le 28 août une grange-étable située dans la concession St-Joseph à Armagh, dans le comté de Bellechasse et la propriété du Maskoutain.

Selon les témoignages recueillis lors de l'enquête, le commissaire des incendies, Corriveau est soupçonné d'avoir incendié le bâtiment avec l'aide d'une essence comme accélérateur, afin d'encassembler le montant d'assurance couvrant les pertes de \$11,000 encourues à la suite de ce sinistre.

Joseph Corriveau habitait à St-Hyacinthe avec sa famille depuis le mois de mai. Il avait abandonné sa ferme et quitté la région de Bellechasse dans l'espoir de mieux gagner sa vie comme

gardien dans un établissement commercial de la cité maskoutaine.

Indices révélateurs

Dès le début de l'enquête du commissaire Delage, les limiers de l'escouade des incendies criminels de la Sûreté du Québec avaient fait part au commissaire-enquêteur des soupçons qu'ils éprouvaient quant à l'origine et la cause de cet incendie.

Selon l'enquête des citoyens de la municipalité d'Armagh auraient aperçu le Maskoutain dans la région au cours de la journée du 28 août au cours de laquelle un incendie a ravagé la grange sur la ferme abandonnée de Corriveau.

L'enquête a en outre révélé que ce dernier aurait même acheté un gallon d'essence et ensuite un récipient durant cette même journée du 28 août. A la lumière de ces explications, il n'en fallait donc pas davantage au commissaire Delage pour ordonner l'émission d'un mandat d'arrestation contre le Maskoutain.



**TU LUI DONNES
CE
COUP DE MAIN?**

f souscris généreusement à la campagne de la fédération.

Rencontre des futurs diacres à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE — "Rétablir le diaconat permanent dans le diocèse selon les besoins manifestés et les vocations qui se présenteront"... C'est pour répondre à ce désir de l'évêque de Saint-Hyacinthe qu'une rencontre est prévue le samedi, 7 octobre, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, rue Girouard.

L'abbé Raymond Saint-Gelais, responsable de ce projet de la réorganisation du diaconat, organise une rencontre de tous les candidats au diaconat permanent, en les convoquant chacun par une lettre.

Mgr Sanschagrin a participé d'assez près à l'étude du diaconat permanent.

Ouverture du Junior "A"

Waterloo et Lachine gagnent

WATERLOO (GP) — Les Maroons de Waterloo ont débuté de bonne façon leur première saison d'activité dans la ligue Junior A du Québec hier soir à l'aréna local, alors qu'ils ont réussi à vaincre facilement les Aigles de St-Jean au compte de 6 à 0.

Michel Masson, un jeune midjet de Dalhousie au Nouveau-Brunswick, s'est affirmé avec éclat dès sa première présence dans les filets des Maroons. Masson a repoussé 34 rondelles pour ainsi remporter son premier blanchissage dans le circuit Bergeron. Martial Ricard, l'ancien avec les Cougars de St-Léonard aussi largement contribué à la victoire des locaux avec une participation de trois buts, devenant ainsi le premier joueur de la ligue Junior "A" du Québec à accomplir un exploit semblable. Daniel Doyon, ce diminutif joueur, qui l'an passé a fait sensation avec l'équipe,

a continué sur la bonne voie enfilant une paire de buts, en plus d'exceller tout le long du match. Il a dirigé pas moins de sept lancers sur Marc Element qui a du faire face à une avalanche de 48 tirs de la part des troupes de Claude Cabana. Paul Boisclair, un jeune défenseur, l'ancien avec les Castors de Sherbrooke, a été l'auteur de l'autre filet des vainqueurs.

Dès la première mise au jeu, il était facile de constater l'importance de la rencontre pour les Maroons qui n'ont pas encore définitivement dévoilé leur alignement pour la prochaine saison. Au fait, Cabana a fait confiance aux jeunes locaux et à tour de rôle, les Deneault, Fréchette et Chagnon ont tiré leur épingle du jeu et visiblement, ces jeunes pourront aider la cause de l'équipe cette saison.

Martial Ricard, a eu l'honneur d'enfiler le premier filet des Ma-

roons cette saison dans le circuit Junior A. Ricard a accompli son exploit à la 16e minute de la première période, complétant ainsi une manœuvre de Ronald Duhamel, un défenseur. Contrairement aux parties d'exhibition, la défensive des Maroons a travaillé fermement et les vétérans Richard Jutras et Denis Chagnon ont démontré leur expérience.

Après deux périodes, Waterloo menait avec un pointage de 4 à 0 et au dernier tiers, deux buts à été ajoutés à leur fiche. Wayne Cameron, et Luc Gélneau, deux joueurs de centre, étaient absents de l'alignement. Concernant Cameron, la direction des Maroons n'était pas en possession de son transfert tandis que Gélneau était handicapé par une blessure au genou.

Quant à l'allure de la partie, les Maroons ont complètement dominé le jeu. Les Aigles ont connu leur meilleur moment à la deuxième période

alors que Masson a du se distinguer durant un désavantage numérique. Michel Carreau et René Valiquette, les deux grévistes des derniers jours dans le camp des visiteurs, étaient de retour au jeu. Cependant, leur manque de conditionnement physique n'était pas d'augure à aider la cause des Aigles.

A tout événement, les Maroons ont très bien fait et le trio qui a le plus impressionné est celui formé de trois vétérans de la saison dernière, soit Daniel Doyon, Alain Boudreau et Gilles Bachand. Boudreau était toutefois utilisé au centre.

Côté robuste, 16 punitions ont été décernées dont 9 aux Maroons. Aucune n'a cependant influencé le pointage. Les Maroons seront à Lachine mardi soir, ils seront de retour devant leurs partisans vendredi soir pour accueillir les Jets de Longueuil.

SOMMAIRE 1ère période

1. W'loo — Ricard (R. Duhamel) 16.09.
Punitions — Bachand 4.06, Sénécal 5.13, Doyon 8.35, Leblanc 8.53, Sénécal 17.35.

2ème période

2. W'loo — Paul Boisclair (Deneault et Foley) 10.29.
3. W'loo — M. Ricard (Deneault et Foley) 11.49.
4. W'loo — D. Doyon (Bachand) 17.01.

Punitions (Martial Ricard 5.44, Peter Grenberg 17.53).

3ème période

5. W'loo — Martial Ricard (Louis Foley) 1.00.
6. W'loo — Daniel Doyon (Chagnon et Boudreau) 18.49.
Punitions — Bachand 2.18, Harris 8.16, Doyon et Barrière 13.30, Grenberg 15.25, Harris 18.45, Doyon 19.10.

Calgary bat les Riders

CALGARY PC — Larry Robinson et Jesse Mims ont marqué 12 points chacun, dimanche après-midi, pour conduire les Stampers de Calgary à un gain de 31-14 contre les Roughriders de la Saskatchewan, devant 23,616 spectateurs.

Ron Lancaster, qui a subi une blessure à la cage thoracique récemment, a revêtu l'uniforme des Stampers mais n'a pas participé au match.

Robinson a enfilé trois placements et a converti les trois touches des Stampers dont deux ont été l'oeuvre de Mims.

Gerry Shaw a réussi l'autre majeur des Stampers après avoir capté une passe de cinq verges de Jerry Keeling. Rudy Linterman a botté un simple de 89 verges à la suite du premier touché des siens.



Quelle équipe!

Si le tennis grimpe sans cesse en popularité dans Granby, c'est grâce au travail inlassable d'une armée de bénévoles. La photo nous montre les grands responsables de cette expansion en compagnie de son honneur le maire M. Jean-Louis Tétrault. On remarque également Pierre Bélanger, Jacques Tétrault, Georges Mikan, Denis Dumas et Réjean Boulet.

(Photo J. Petit)

Les Vics ouvrent ce soir leur saison, à Longueuil

GRANBY — Ce sera au tour des Vics de Granby et des Jets de Longueuil à inaugurer leur saison régulière dans la nouvelle ligue Junior "A" du Québec ce soir, alors que l'équipe de Clement Williams visitera les Jets, à Longueuil à 8 h. 15. C'est le seul match au programme ce soir. Les Vics ouvriront leur saison locale vendredi soir prochain, au Palais, à 9 h. contre St-Jérôme.

Si on fait exception de René Carrigan, blessé à St-Jean jeudi dernier, les Vics devraient être au grand complet ce soir, pour ce premier match officiel. Yves Lacroix, de retour du camp des Remparts de Québec, sera à son poste pour la première fois cette année avec les Vics. On ignore, pour l'instant sur quel trio évoluera Lacroix.

On a aussi appris hier que Pierre Laliberté, qui voyage entre les Vics et le Bleu Blanc Rouge, sera à son poste pour Granby ce soir, de même que Bob Beauchemin.

Ce sont des Vics confiants qui entreprennent ce soir une nouvelle campagne.

L'instructeur Williams n'a pas caché sa satisfaction à l'issue d'un camp d'entraînement qu'il a qualifié de "merveilleux".

"FAN CLUB"

Il est important de rappeler que les membres du "fan club" des Vics prendront le départ du Palais des Sports à 6 heures ce soir, pour se rendre à Longueuil.

Les sportifs, non membre du "fan club", mais qui voudraient faire partie du groupe, peuvent le faire en se rendant au Palais pour 6 h. moyennant une somme de \$2 pour le transport.

Le Canada n'a pu faire mieux que d'annuler 3-3 à Prague

PRAGUE (PC) — Équipe-Canada a réussi à niveller le pointage à 3-3 dans la dernière partie qu'elle aura jouée.

L'équipe des étoiles de la ligue nationale de hockey présentait plusieurs visages nouveaux à son retour de Moscou où elle a remporté la série de huit parties contre l'URSS 4-3, avec un match nul.

Les Canadiens ont pris les devants 2-0 à la première période, mais au début de la troisième le compte était égal à 2-2. Ils ont arraché l'égalité à quatre secondes de la fin du match grâce à un jeu de puissance rendu possible par le retrait de Ken Dryden.

Les buts de l'équipe canadienne ont été attribués à Serge Savard, Pete Mahovlich et Jean-Paul Parisé.

Pour les Tchèques, Bohuslav et Stastny, a marqué deux fois et Jiri Kocota une fois.

Après le match l'on ne savait trop qui, chez les Canadiens avait marqué le point égalisateur à la troisième période qu'on a décerné à Parisé.

"Trois d'entre nous ont touché à la rondelle - Bobby Clarke, Savard et moi", a dit Parisé, "mais selon moi c'est Savard qui a fait le meilleur contact avec le disque".

Les absents de l'alignement étaient Paul Henderson, qui a marqué le point gagnant dans les trois dernières rencontres à Moscou et Ron Ellis, Rodrigue Gilbert, Pat Stapleton, Jean Ratelle, Bill White et Guy Lapointe.

Henderson a été blessé au milieu de la dernière partie à Moscou, mais avait insisté pour demeurer au jeu et a marqué le but qui a gagné la partie et la série.

Lapointe et Red Berenson sont retournés au Canada après la série contre l'URSS.

Équipe-Canada n'est pas parvenue à présenter un jeu cohérent au cours des deux premières périodes, mais a quand même accumulé une avance de 2-0 qui s'est évaporée plus tard. Puis le Canada a été devancé et à 30 secondes de la fin, l'instructeur Harry Sindén a retiré Dryden et

lancé six attaquants dans la mêlée. En plus de Clarke, Parisé et Savard, Yvan Cournoyer, Phil Esposito et Brad Park bourdonnaient autour du gardien tchèque Jir Holcek. Le but gagnant a été enregistré à 19:56 privant la Tchécoslovaquie de la victoire à quatre secondes de la fin du match.

PRAGUE (PC) — Première période:

1. Canada, Savard, P. Esposito, Park 8:19.

2. Canada, P. Mahovlich 13:55.

Punitions: Awrey 7:12, Bubla 8:09, Goldsworthy 9:26.

Deuxième période

3. Tchécoslovaquie, Stastny 9:02.

4. Tchécoslovaquie, Kuzela 15:24.

Punitions: Hull 3:58, Redmond 9:34, Tallon 13:43, Mikita et Jaroslav Holik 16:57, Clarke, majeure et Pospisil 20:00.

Troisième période

5. Tchécoslovaquie, Kocota 4:30.

6. Canada, Parisé 19:56.

Punition: Hlinka 4:42.

Arbitres: Rudy Batja, Ivo Filip et Ales Prezak.

Assistance: 14,200.

Le Canada, satisfait de sa joute nulle en Tchécoslovaquie

PRAGUE PC — "C'est réconfortant de sortir de cette partie avec un match nul", a dit John Ferguson, instructeur-adjoint de l'équipe-Canada avec un soupir de soulagement après le match de samedi soir contre la Tchécoslovaquie.

"Peut-être que nous ne méritons pas", a dit Ferguson.

"Les Tchèques sont champions du monde et j'aurais été très désemparé si nous avions perdu", a-t-il ajouté.

L'équipe canadienne a d'ailleurs bien failli perdre.

"Nous n'avons pas été capable de contrôler le jeu avant les dix dernières minutes", a déclaré Ferguson.

L'équipe de la ligue Nationale était différente de celle qui a affronté l'Union soviétique et la Suède.

Par contre, l'équipe

Hailwood est couronné champion

HOCKENHEIM Reuter — Le Britannique Mike Hailwood, classé deuxième au Grand Prix de formule deux disputé dimanche sur le circuit de Hockenheim, en Allemagne de l'Ouest, s'est assuré le titre de champion d'Europe des conducteurs de formule deux.

Comptant 55 points, Hailwood ne peut plus être rejoint au classement, une seule épreuve devant encore être disputée.

tchèque n'a été formée que cinq jours plus tôt et elle jouait sa quatrième partie de la saison, comme unité — et sa première contre un adversaire de taille.

Interrogé sur la sélection des joueurs après le match, Ferguson a dit que tous les joueurs choisis étaient d'excellents hockeyeurs. "Certains n'avaient peut-être pas les jambes de ceux qui ont joué dans les autres matches" a cependant concédé Ferguson.

Stan Mikita, né en Tchécoslovaquie et populaire auprès de la foule de 14,200, a joué la première fois depuis la série à Stockholm et semblait lent.

Les Tchèques ont contrôlé la rondelle pour les deux premières périodes", a dit Ferguson qui remplaçait Harty Sindén lors de la conférence de presse parce que ce dernier souffrait d'un mal de gorge.

"Ils jouent davantage le style canadien et sont aussi bons que les Soviétiques, mais avec un style différent."

L'équipe suédoise, a-t-il précisé, n'est pas aussi forte que les Soviétiques ou les Tchèques, à cause surtout de sa difficulté à marquer des buts.

Ferguson a fait l'éloge des arbitres, chose assez rare pour les Canadiens depuis le début de ces rencontres hors-concours.

Il a souligné le fait qu'avec le système d'un arbitre et de deux juges de ligne, employé pour la seule fois à Prague, le

résultat était meilleur. Selon lui, les Canadiens auraient eu des difficultés en URSS à cause des hors-jeu manqués par les officiels.

Dans les autres joutes, deux arbitres étaient employés, ce qui a amené une controverse lorsque les Canadiens ont refusé d'accepter deux arbitres ouest-allemands qu'ils considéraient incompétents.

Le système de trois arbitres, traditionnel dans le hockey professionnel nord-américain, est employé en Tchécoslovaquie depuis trois ans.

Il n'y a eu aucun incident lors du match de samedi et les trois officiels étaient tchèques.

Hockey

JUNIOR "A"

	G	P	N	PP	PC	PTS
Waterloo	1	0	0	6	0	2
Lachine	1	0	0	4	3	2
St-Jérôme	0	1	0	3	4	0
St-Jean	0	1	0	0	6	0
Granby	0	0	0	0	0	0
Longueuil	0	0	0	0	0	0

HIER

St-Jean 0 Waterloo 6

Lachine 4 St-Jérôme 3

CE SOIR

Granby vs Longueuil, 8h15

MARTE

Waterloo vs Lachine 8h15

JEUDI

St-Jean vs Longueuil 8h15

VENDREDI

St-Jérôme vs Granby 9h

Longueuil vs Waterloo, 9h

Nos Expos en fin de semaine

SAMEDI				PREMIER MATCH:				Ryan R				Luzinski CG													
PHILADELPHIE 3				ab	p	cs	pp	Nash I				Hutton CD													
Doyle 2B				5	1	2	1	Scarce I				Robinson CC													
Bowa AC				4	1	0	0	Johnson FU				Money 3B													
Montanez 1B				4	0	2	1	Doyle CU				Reynolds I													
Freed CD				1	0	0	0	Brandon I				Champion 1													
Luzinski CG				5	0	2	1	Boone FU				Terlecki I													
Hutton CD-1B				2	0	0	0	Selma I				Stone FU													
Robinson CC				3	0	1	0	Total				Wilson I													
Money 3B				4	0	1	0	MONTREAL 8				Johnson FU													
Boone R				4	1	1	0	Hunt 2B				Selma I													
Lersch I				3	0	0	0	McCarver R				Total													
Total				35	3	9	3	Marshall I				MONTREAL 10													
MONTREAL 0				ab <th>p</th> <th>cs</th> <th>pp</th> <td colspan="4">Singleton CG</td> <td colspan="4">ab</td> <th>p</th> <th>cs</th> <th>pp</th>	p	cs	pp	Singleton CG				ab				p	cs	pp							
Hunt 2B				3	0	2	0	Fairly 1B				Hunt 2B				1				1	0	0			
Fairly CD				4	0	0	0	Fairly CD				Torres 2B				2				0	0	0			
Singleton CG				4	0	0	0	Day CC				Fairly CC				5				0	0	0			
Breeden 1B				3	0	0	0	Foli AC				Bailey CG				2				2	2	1			
McCarver R				3	0	0	0	Laboy 3B				Fairly CG				2				0	0	0			
Woods CC				3	0	0	0	Moore I				Breeden 1B				1				0	0	0			
Foli AC				0	0	0	0	Bocabella R				Fairly FU-1B				3				1	0	1			
Laboy 3B				3	0	0	0	Total				Singleton CD				0				2	1	1			
Torres AC				2	0	0	0	Philadelphie				Woods CC				1				0	0	0			
Day CC				1	0	0	0	Montréal				Day FU-CC				2				1	1	1			
Torrez I				2	0	0	0	E-Fairly, Schmidt, LSB—Phi-				Laboy 3B				3				2	2	2			
Fairly FU				1	0	0	0	delphie 12, Montréal 10, 2B—				Bocabella R				4				1	2	1			
Total				29	0	2	0	Luzinski, Singleton 2, Robinson,				McAnally I				2				1	1	2			
Philadelphie				000 010 200-3	Fairly, CC—McCarver 7, SAC—				Jorgensen FU				Morton CU				0				0	0	0		
Montréal				000 000 000-0	Foli, Fairly, Money,				Walker I				1				0	0	0						
LSB—Philadelphie 10, Montréal								Total				33				10	10	9							
3. 2B—Montanez.								Philadelphie				012 100 020-6													
LANCEURS				mi	cs	p	pm	bb	r	Montréal				180 010 00x-10											
Lersch(g3-7)				9	2	0	0	0	6	E—Boone, Robinson, Foli, Lu-															
Yorrenz(p16-12)				9	9	3	3	4	4	zinski, Singleton 2, Robinson,															
FPL—par Lersch, Hunt.								Fairly, CC—McCarver 7, SAC—																	
T—1:52.								Foli, Fairly, Money,																	
SAMEDI								LANCEURS																	
DEUXIEME MATCH:								mi				cs	p	pm	bb	r									
PHILADELPHIE 4				ab	p	cs	pp	Nash(p1-9)				3 1/3 4 4 2 0													
Harmon AC				4	1	2	0	Scarce				1 2/3 2 0 0 0 1													
Money 3B				2	0	0	0	Brandon				2 2 3 1 3 3													
Keogel 3B				1	1	0	0	Selma				1 2 1 1 0 0													
Luzinski CG				4	1	1	1	Moore(g9-8)				8 2/3 9 4 4 6													
Lis 1B				3	0	1	1																		
Freed CD				4	0	0	0	Marshall				1/3 0 0 0 0 0													
Robinson CC				5	1	3	1	Vict. protégée—Marshall 18.																	
Schmidt 2B				4	0	1	1	FPL—par Moore, Harmon et																	
								Schmidt, par Nash, Hunt.																	
								T—2:34.																	
								A—7.262.																	
								DIMANCHE																	
								PHILADELPHIE 6				ab	p	cs	pp										
								Doyle 2B				4	1	1	1										
								Bowa AC				5	1	2	2										
								Montanez 1B				5	0	1	0										

Autres nouvelles du sport en page 11 et 12

Cowansville perd son match d'ouverture

Les Red Sox sont menacés

Les Orioles de Baltimore ont défait Boston 2-1 dimanche tandis que Detroit remportait une troisième victoire consécutive contre Milwaukee au compte de 5-1.

A la suite de ces parties, l'avance des Red Sox sur les Tigers était réduite à une demi-partie dans la division est de la Ligue américaine. La série de trois parties entre Boston et Detroit à partir de lundi sera donc déterminante.

Un circuit de Bobby Grich à la sixième manche a brisé l'égalité et donné à Mike Cuellar du

Baltimore sa 18e victoire. Un circuit de trois points de Aurelio Rodriguez et la tenue du lanceur John Hiller, qui n'a accordé que cinq coups sûrs, ont donné la victoire à Detroit. Detroit a maintenant une fiche de 84-69, et Boston 84-68.

Gaylord Perry a remporté sa 24e victoire pour Cleveland, n'accordant que quatre coups sûrs, les Indians remportant les honneurs d'un programme double contre les Yankees de New York, 2-1 et 4-3.

Le Texas a mis fin à une série de 15 parties

Contre les paris dans les sports

NEW YORK (PA) — Les dirigeants de cinq ligues majeures de sports professionnels, dans un geste sans précédent, se sont unis hier pour s'opposer à la législation proposée des paris sur les sports professionnels.

Il s'agit de Pete Rozelle, de la LNF, Bowie Kuhn, du baseball majeur, Walter Kennedy, de l'Association nationale de basketball, Robert Carlson, de l'Association américaine de basketball, et Don Ruck, vice-président de la LNH, qui ont reçu l'approbation de

l'Association nationale des procureurs généraux.

Le porte-parole de celle-ci a déclaré:

"Nous sommes convaincus que la législation des paris ruinerait l'intégrité des sports par équipes, les fera soupçonner et augmentera la possibilité d'un scandale.

Le porte-parole ne croit pas, de plus, que les taxes seraient diminuées à la suite de cette législation en raison du personnel nécessaire pour établir un tel système.

Trois ex-Argos causent la défaite du Toronto, samedi

TORONTO PC — Joe Theismann a mené les Argonauts de Toronto vers une remontée, mais n'a pu la mener à terme, samedi.

Trois anciens Argonauts ont contribué largement à la victoire serrée de 31-30 remportée par les Eskimos d'Edmonton.

Les anciens porte-couleurs de Toronto sont le quart-arrière Tom Wilkinson, échangé il y a deux ans, le flaqueur Bobby Taylor, retransché au début de la saison dernière et Harry Abofs, un joueur de champ arrière transformé en demi défensif, relâché par les Argos quelques semaines plus tôt.

Wilkinson a lancé trois passes de touché, dont une à Taylor, tandis que Abofs a intercepté une passe de Wally Gabler dans la dernière minute de jeu, pour assurer la victoire à son équipe.

Un placement de 40 verges par Dave Cutler à deux minutes de la fin du match, a constitué la marge victorieuse.

Theismann a remplacé Gabler au deuxième quart et semblait devoir donner aux Argonauts leur deuxième victoire en 10 parties lorsqu'il a lancé des passes de touché à Eric Allen et Mike Eben.

Mais Theismann, tout juste de retour après une fracture de la cheville subie dans le premier match de la saison, s'est de nouveau blessé à la cheville au troisième quart et la remontée des Argos s'est essouffée.

Bill Symons a marqué un autre touché pour Toronto lors d'une course de deux verges, et Ivan MacMillan a botté deux placements, trois simples et trois convertis.

Les autres passes de touché de Wilkinson sont

10,000 partisans pour accueillir Equipe-Canada

MONTREAL (PC) — Equipe-Canada a été accueillie dimanche soir par une foule tumultueuse parmi laquelle se trouvaient le premier ministre Pierre Elliott Trudeau et le maire Jean Drapeau de Montréal.

A cette escale dans la Métropole, les joueurs, qui ont continué en direction de Toronto pour assister à d'autres célébrations, ont fait le tour d'une aire de l'aéroport de Dorval à bord de trois camions du service des incendies de Montréal.

Le premier ministre a lui-même été tiré sur un camion par Peter Mahovich.

Quelques instants plus tôt, M. Trudeau avait déclaré que Equipe-Canada avait démontré que les athlètes canadiens peuvent égaler ceux de n'importe quel pays.

Mais la série de huit parties contre l'équipe nationale soviétique aurait aussi fait sentir le besoin de bons instructeurs et de facilités d'entraînement pour les athlètes canadiens.

La police a évalué à

près de 10.000 le nombre de partisans présents.

Le vol nolié d'Air Canada est arrivé à 18:32 de Prague où l'équipe canadienne a annulé un match avec la Tchécoslovaquie samedi soir.

Des officiers de douane ont procédé à une vérification rapide à bord de l'appareil tandis que les partisans brandissaient diverses pancartes et scandaient des cris pour hâter la sortie des joueurs.

Au même moment, un avion survolait la scène en remorquant une bannière avec les mots "Bravo Equipe-Canada".

Finalement, sous les clameurs de la foule, Serge Savard et Phil Esposito ont fait leur apparition à la tête de leurs coéquipiers, une rose à la boutonnière.

Se frayant un chemin à travers les reporters, les photographes et les caméramans, ils se sont rendus à une petite plate-forme pour être accueillis par le premier ministre.

M. Trudeau a lui-même dû fendre la foule pour atteindre cette plate-forme.

Le premier ministre a révélé plus tard avoir reçu un bâton de hockey signé par tous les joueurs. Savard a pris le bâton des mains de l'instructeur adjoint John Ferguson et l'a fait signer.

Le joueur de défense Bill White arborait sur le devant de son veston une imposante collection d'épinglettes amassées durant le voyage.

Savard, qui a subi une blessure à la cheville mais a quand même participé à trois des quatre matches à Moscou, a dit que si une autre série avait lieu, les Canadiens seraient en meilleure forme.

"Mais nous étions en forme pour les dernières parties" a dit Savard.

Il a aussi affirmé que le système des deux arbitres à occasionné des difficultés en Europe mais que la plus grande surface des patinoires n'a pré-

senté aucun problème après une période de familiarisation.

Le gardien Ken Dryden a dit que son deuxième essai en compétition internationale avait été meilleur que le premier.

Dryden, comme plusieurs autres joueurs, a préféré demeurer à Montréal plutôt que de continuer à Toronto où d'autres célébrations étaient prévues.

Rodrigue Gilbert, de New York, Yvan Cournoyer, de Montréal et John Ferguson sont aussi restés à Montréal.

L'instructeur Harry Sinden s'est dit enchanté et fier du résultat.

L'arrivée des joueurs a causé un embouteillage considérable à l'aéroport et les terrains de stationnement étaient remplis à 15:30, soit trois heures avant l'atterrissage.

L'avion est reparti en direction de Toronto à 19:55, avec plus de 30 minutes de retard.

baseball

LIGUE NATIONALE				LIGUE AMERICAINE			
	EST	G	P	EST	G	P	DIFF.
X-Pittsb.	95	58	.621	Boston	84	68	.553
Chicago	84	68	.553	Detroit	84	69	.549
New York	79	72	.523	New York	79	73	.520
St. Louis	74	80	.481	Baltimore	79	73	.520
Montréal	69	82	.457	Cleveland	71	83	.461
Philad.	57	96	.373	Milwauk.	62	91	.405

OUEST				OUEST			
	G	P	DIFF.		G	P	DIFF.
X-Cincin.	93	59	.612	X-Oakland	92	61	.601
Houston	84	67	.556	Chicago	85	66	.563
L. Angeles	83	70	.542	Minnesota	76	75	.503
Atlanta	70	82	.461	Kansas C.	75	77	.493
S. Francis.	67	86	.438	Califor.	74	79	.484
S. Diego	58	93	.384	Texas	53	99	.349

X-Champion		X-Champion	
HIER		HIER	
Montréal 10 Philadél.	6	Cleveland 2 New York 1	
New York 7 Pittsburgh 3		Cleveland 4 New York 3	
Chicago 3 St. Louis 0		Baltimore 2 Boston 1	
Cincinnati 1 L. Angeles 0		Detroit 5 Milwaukee 1	
San Diego 3 Houston 1		Texas 1 Chicago 0	
S. Francisco 6 Atlanta 2		Oakland 4 Kansas C. 2	
SAMEDI		Minnesota 3 Californie 2	
Pittsb. 5 New York 0		SAMEDI	
Philadél. 3 Montréal 0		Cleveland à New York	pluie
Montréal 8 Philadél. 4		Detroit 13 Milwaukee 4	
L. Angeles 4 Cincinnati 2		Boston 3 Baltimore 1	
St. Louis 2 Chicago 1		Chicago 5 Texas 3	
S. Francisco 3 Atlanta 1		Oakland 10 Kansas C. 5	
Houston 6 San Diego 5		Californie 3 Minnesota 2	

Les Loisirs lancent un S.O.S.

A l'approche de la saison de hockey de "Les Loisirs de Granby Inc.", les dirigeants de O.H.L.C. ont besoin de vous.

En effet, avec l'agrandissement des cadres de Hockey Mineur et l'augmentation du nombre de ligues, nous nous voyons devant un problème ou l'aide de la population est nécessaire. Pour que nos jeunes puissent pratiquer leur sport préféré, il manque quelques responsables à l'organisation.

C'est ainsi que les Loisirs de Granby Inc. sont

à la recherche d'instructeurs (coach) et de responsables de ligue qui seraient prêts à se dépenser pour notre jeunesse de hockeyeurs.

Alors, s'il y en a parmi vous qui cherche un passe-temps agréable où vous pouvez aussi bien apprendre des jeunes notre sport national ou vous instruire vous-même, n'hésitez pas, communiquez immédiatement au Loisirs de Granby Inc. 372-6629 ou à M. Lévrard Trudel président du Hockey Mineur.

Le succès des jeunes dépend de votre réponse.

Une grosse manche de 8 points assure la victoire aux Expos

MONTREAL PC — A l'aide de son 14ème circuit de la saison, Ken Singleton a déclenché une offensive de huit points à la deuxième manche, dimanche après-midi, pour conduire les Expos de Montréal à un gain de 10-6 contre les Phillies de Philadelphie.

Bob Bailey avait procuré une avance 1-0 aux Expos à la première manche avec son 15ème circuit de l'année, mais les Phillies ont créé l'égalité au début de la deuxième grâce au simple de Bob Boone.

A la suite du circuit de Singleton, Ernie McAnally a réussi un simple de deux points et a profité de deux erreurs de l'adversaire pour croiser le marbre.

Ron Hunt a ensuite obtenu un but sur balles, Bailey a frappé un simple et Ron Fairly a produit un point à l'aide d'un double.

Boots Day a reçu un but sur balles avec trois coureurs sur les sentiers et Coco Labov a frappé un simple de deux points pour compléter le ralliement de l'équipe montrealaise à la deuxième.

A la troisième, Greg Luzinski a produit deux points à l'aide de son 15ème circuit de la saison et à la quatrième Denny Doyle a frappé un roulant, permettant à Don Money de compter.

John Boccabella a produit le dernier point des Expos à l'aide d'un simple à la cinquième manche. Les Phillies ont ri-

ché du deuxième match après avoir accordé neuf coups sûrs et retiré 10 frappeurs sur trois prises, a mérité sa neuvième victoire de la saison.

Jim Nash, responsable des quatre premiers points des Expos à la quatrième manche, a subi sa neuvième défaite de la saison contre une seule victoire.

Jim Fairey avec trois coups sûrs et Tin McCarver avec deux ont produit deux points chacun. McCarver a réussi le seul circuit de la journée.

Dans le premier match, Barry Lersch a limité les Expos à deux coups sûrs et n'a alloué aucun but sur balles pour mériter sa troisième victoire de la saison.

7up

AU PALAIS DES SPORTS

LUNDI 2 OCTOBRE

PETITE PATINOIRE

4 h. 30 Marchés AVA
5 h. 30 Loisirs pratique
6 h. 30 Loisirs pratique
7 h. 30 Loisirs pratique
8 h. 30 Loisirs pratique
9 h. 30 St-Césaire juvénile pratique

GRANDE PATINOIRE

5 h. Vics Midget pratique
6 h. Loisirs pratique
7 h. à 11 h. Dépression

Nesbitt's

BAR SALON

La Pieuvre

• 4 jolies DANSEUSES tous les jours de 2 h. p.m. à 3 h. a.m.

EN GRANDE VEDETTE

GESUS

HYPNOTISEUR GABRIELLE, danseuse

Hôtel ROYAL

GRANBY

TAVERNE ROYAL

REPAS tous les jours: **75¢**

À PRIX INFÉRIEURS QUALITÉ SUPÉRIEURE

VEGA '72 Hatchback, GT, vitre arrière électrique, air climatisé, 4 vitesses, radio.	VEGA '72 Hatchback, automatique, radio.	CHEVROLET '72 Caprice, 4 p., H.T., air climatisé, radio AM/FM.	CHEVELLE '71 P.B., P.S., V8, auto., 2 portes, H.T.
PONTIAC '71 Tempest, 4 portes, V8, P.B., P.S.	VALIANT '71 Scamp, 2 p., H.T., P.B., P.S., vrai bijou.	BUICK '70 Le Sabre Custom, 4 p., H.T., bas millage, vitres électriques, barres de portes électriques.	CHEVROLET '70 Pick Up, V8, automatique.
OLDSMOBILE '71 Delta Royal, 4 p. H.T., vitres électriques, volant inclinable.	BUICK '70 Electra Limitée, entièrement équipée incluant air climatisé.	OLDSMOBILE '70 2 p. H.T., toit vinyle, P.B. P.S.	METEOR '70 2 portes H.T., bas millage.
CAMARO '69 2 portes, H.T., sièges baquets, balance de garantie GM.	BUICK '69 Le Sabre Custom, 2 p. H.T., balance de garantie GM.	CORONET 500 '69 2 p., H.T., très propre, pneus radial, 4 vit. au pl.	OLDSMOBILE '69 4 p., H.T., air climatisé, équipée au complet.

AUTOMOBILES ANDRÉ FOURNIER Inc.

André FOURNIER, PRÉSIDENT **Marcel MAHEU, GÉRANT-GÉNÉRAL**

CHEVROLET - CORVETTE - MONTE CARLO - OLDSMOBILE - CUTLASS
NOVA - CHEVELLE - CAMARO - VEGA - Camions CHEVROLET

843, rue LEWIS WATERLOO 539-2525

LA VOIX DE L'EST — LUNDI 2 OCTOBRE 1972 — PAGE 7



— Ne vous découragez pas, mon petit Gaston... Je commence toujours par dire non !

Sacré inventeur

Bricoleur dans l'âme, cet homme ne manque pas d'exposer le fruit de ses trouvailles chaque année au concours Lépine.

Ce jour-là, une amie de sa femme dit à cette dernière :

— Comment vous devez être fière d'avoir un tel mari ! Mais, entre nous, est-ce qu'il a une spécialité pour ses inventions ?
— Ca, vous pouvez le dire. Il n'a pas son pareil pour inventer des prétextes lorsqu'il rentre tard à la maison.

Ce monsieur rencontre un ami qui marche dans la rue en poussant un tonneau.
— Qu'est-ce que tu fabriques ? s'informe-t-il.
— Je vais chez mon docteur.
— Tu vas chez ton médecin avec ce tonneau ?
— Oui. Figure-toi que, la dernière fois que je suis allé le voir, il m'a dit : "Revenez me voir dans six mois et amenez-moi vos urines."

Confusion

Cette jeune femme va à l'hôpital, son mari ayant été victime d'un accident.

Elle se précipite vers le lit, voit une sorte de momie empaquetée et embrasse le peu d'épiderme qui reste libre en s'écriant :

— Mon chéri, mon pauvre chéri !
Une infirmière arrive alors et dit :

— Excusez-moi, madame, mais votre mari est à côté, chambre 23.

Le péril jaune

— Vous savez qui a inventé l'engrenage ? demanda un gentleman à son voisin de bar.

— Non... C'est qui ? ...
— Un Japonais ! ...
— Tiens donc ! ...

— Et, peut-être, ne savez-vous pas qui a inventé la tyrolienne ?

— Ma foi !... J'avoue que non !

— Élémentaire ! fait le gentleman. C'est ce même japonais lorsqu'il s'est pris le nez dans son engrenage ! ...

en furetant

Chapeau bas à Monsieur le directeur Joseph COUTURE, de la Sureté municipale, pour ses récentes nominations. Ici, par contre, plus réaliste, nous lui avons trouvé quelques "motifs de punition" pour ses "boys en or" ! Les voici :

Capitaine Valmore VIENS, 2 jours de consigne : a traité d'ivrogne un quidam, fait reconnu exact après enquête.

Caporal Roger GAUTHIER, 8 jours sans télévision pour être sorti du garage avec sa voiture en marche arrière pour faire croire à tout le monde qu'il rentrait.

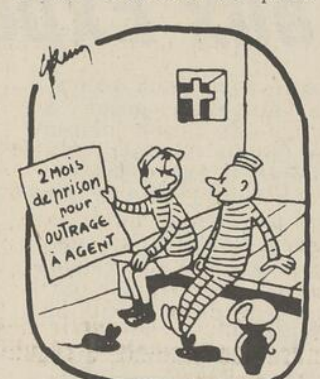
Agent Germain BELEC, une semaine sans golf : s'est promené toute la journée de dimanche en ville avec son lit défilé.

Lieutenant Eugène DERAGON, 3 jours de silence : a imité la voix de son caporal en criant comme un âne.

Marcel ROBILLARD, 6 jours sans caméra : a pris les bottines de son sergent qui était parti en vacances, dans son placard.

Détective Jean-Paul GAUCHER, trois semaines d'interdiction au Palais des Sports : a dérobé un sandwich au fromage l'a caché dans son sous-sol pour le manger précipitamment pendant son sommeil.

Quinze jours au pain et à l'eau à Aldée TETREAULT : a favorisé le coit d'un chien et d'une chienne de plus.



— Et puis le juge a ajouté : votre maillot jaune vous pourriez le faire raver...

petite taille en mettant sous le derrière de celle-ci le registre de l'officier en service.

Dix jours au repos forcé à René LE-ROUX : a jeté une chaudière d'eau sur la tête du capitaine qui passait par la fenêtre.

Quinze jours sans aller à Blue Bonnets au caporal Ovide LEGRIS : étant de corvée aux écuries, a interpellé grossièrement le sergent en poussant une civière sur laquelle il avait mis du foin. "Sergent, on prend des voyageurs !"

Une semaine sans payer à l'agent Raymond INKEL : est sorti en ville avec son képi sur la tête, numéro 13.

Paul-Emile DEXTRAZE : a fait sortir la patrouille du garage sans ouvrir la porte.

Jean-Guy CHARBONNEAU, trois se-



— Alors, on fait l'ouverture, ma petite dame ?

maines sans télévision : a répondu "Ca tombe à point, j'aurais plus attendre !" à la dame de la rue des SNOBS qui lui avait dit : "Faites-moi la cour !"

Quatre jours de repos forcé à Roger BELISLE. Etat à la manoeuvre, a mis à terre sans commandement pour vérifier sa position à cheval.

L'agent Camille MESSIER : une semaine de salle de police pour avoir soufflé la lampe des toilettes avec une ballonne.

Une semaine de vacances à l'agent Denis DESROCHES : a une observation du sergent, a profité que celui-ci lui tournait le dos pour lui rire au nez !

Deux jours de punition à Gilles PAPI-NEAU pour s'être détourné de la circulation en s'enfermant dans les toilettes, prétextant un besoin urgent alors qu'il n'avait apparemment aucune nécessité de le faire et que ce besoin a pris fin brusquement en même temps que sa carrière de hockeyeur.

Gérard LAROSE : trois jours de conge :

sur une observation de son caporal, lui a répondu en termes peu parlementaires.

Une semaine à Ghislain GAUDREAU : a fait rouler un seau dans les jambes de son lieutenant qui était plein.

Deux jours au pain et à l'eau à Marcel FRECHETTE pour avoir jeté un morceau de pain à la tête de son capitaine qui traînait dans la cour depuis quinze jours.

Trois jours sans télévision à Jacques ST-GERMAIN qui s'est présenté au rassemblement pour le rapport dans une tenue indécente et, au passage de son chef, a mis son nez devant son cou pour dissimuler la cravate qu'il n'avait pas.

Une semaine sans rémunération à l'agent Fernand BOUCHER pour avoir jeté de l'eau sur le caporal, qui était sale.

Deux jours de repos forcé à l'agent Marc FOURNIER pour avoir excité le temps à la pluie. Comme l'orage menaçait au moment de partir pour distribuer des "papillons", FOURNIER A MURMURÉ : "Pompez, Seigneur, pour le bien de la terre et le repos du distributeur !"

Trois jours de repos forcé à l'agent Marcel LAROCHE pour avoir répondu trois fois oui, oui, oui, sur un ton qui voulait dire non, non, non.

Une semaine de congé à l'agent Omer QUINTAL qui, au ras-



— Je t'en prie, mon chéri, repose-toi, ton service est terminé !

semblement du matin, a prétendu que le temps et le capitaine étaient sereins.

Trois jours à l'agent Paul POTVIN qui, commandé de corvée, a manifesté sa mauvaise humeur en frappant



— Vendez mes actions de pétrole et achetez des porte-clés !

d'un coup de pied une brouette inoffensive.

Le détective Fernand LALIBERTE s'étant plaint du mauvais état des lieux dans lesquels il travaille, le sergent-détective Nap BELAND s'est rendu sur place et a constaté que la porte avait été arrachée par le vent et que des trous dans la toiture laissaient tomber la pluie. Il ressort de son rapport. 1.- A la porte, il n'y a pas de porte. 2.- Quand il pleut, il tombe de l'eau.

Ne vous inquiétez pas, Monsieur le Directeur, on y reviendra plus tard. Et plus sévère encore !

Courrier du coeur

• Combien coûte un nouveau nez ?

Odile V. • Tout d'abord, il importe de ne pas se tromper ! Car combien de femmes ont commandé un nouveau nez à leur fournisseur habituel, pour recevoir à la place, comme suite à une faute d'orthographe, un nouveau-né livré franco de port et d'emballage ! Il y a en effet tant de nouveaux-nés abandonnés dans les poussettes, que l'Etat a décidé de les adresser gratuitement à tous ceux qui en feraient la demande avant la fin de l'année ! Enfin bref, et pour en revenir au nez qui nous préoccupe, je vous dirai qu'il faut compter environ de \$200 à \$500 pour obtenir un nez nouveau d'excellente qualité. De tels accessoires peuvent aussi être payés à crédit, en douze mensualités, tout comme un quelconque réfrigérateur ou une machine à laver, bien entendu. Toutefois, des réactions post-opératoires sont à redouter, et chez certains le gonflement du nez peut durer des mois si le chirurgien esthétique a oublié, avant de le greffer, de le piquer avec une épingle, à la manière du cervelas truffé lorsqu'il est passé à l'eau bouillante. Mais qui ne risque rien n'a rien, et ce ne sont pas ces accidents mineurs qui doivent faire hésiter les femmes soucieuses de leur charme, et particulièrement toutes celles, si nombreuses, qui sont affublées de nez camards, en pied de marmite ou en coquille Louis-XV. Enfin, un bon conseil : on gagnera toujours à se faire ajouter une narine en supplément, en cas de panne des deux autres ou de

rhume de cerveau persistant.

• Je suis amoureuse d'un célibataire endurci, et je



— Et puis, tu n'es qu'un zéro !

— Méfie-toi, la moitié d'un zéro ce n'est pas grand-chose.

ne sais comment m'y prendre pour lui ouvrir les yeux.

Virginie N. • Le célibataire endurci, pour être susceptible d'un usage quelconque, doit séjourner au moins trois jours dans une marinade ainsi composée : eau de fleurs d'oranger, huile d'amandes douces, bonbons, au poivre, et beaujolais à gogo ! C'est alors qu'il ouvrira les yeux et vous sautera au cou.

Le jeune Patrick est un passionné de télévision. Un jour, sa maman se retrouve aphone à la suite d'un rhume et, le soir, quand son père rentre du bureau il lui demande :

— Maman va mieux ?

L'enfant répond :

— L'image est bonne. C'est le son qui ne marche pas !

Piètre imitation !

A Boston, deux ouvriers arrêterent un camion aux armes de la ville devant un chantier municipal et y chargèrent avec célérité une tonne de tuyaux de plomb. Un policeman les observa un moment, puis tira son sifflet et vint les arrêter en donnant l'alerte. Les pseudo-ouvriers étaient effectivement deux gangsters qui avaient voulu voler le plomb.

— Vous travailliez "trop dur", ce n'était pas normal, leur dit le policeman. De véritables employés municipaux auraient mis deux fois plus de temps pour en faire deux fois moins.

Une vieille fille rentre chez elle tard dans la nuit. Elle est abordée par un malandrin qui ordonne :

— Ton pognon et pas un geste.

— Mais, mon pauvre monsieur, je n'ai pas un sou sur moi.

— C'est ce qu'on va voir.

Et, sur ces mots, il commence à la fouiller. Au moment où il va abandonner, elle murmure, haletante :

— Encore un peu et je vous signe un chèque.



LA PAGE A Doc

Mon grain de sel

PRESTIGE

A New York et même, nous dit-on, à Londres et à Paris, certains magasins proposent au public des mouchoirs sur lesquels ont été imprimés, ça et là, des traces de rouge à lèvres. Aux dires des fabricants, il ne s'agit pas d'une simple originalité, mais bien d'une réalisation fondée sur la psychologie la plus fine. Il semble, en effet, que ces marques de rouge confèrent énormément de prestige aux hommes.

La décoration, certes, a toujours fait beaucoup pour le prestige des hommes, mais autrefois elle se portait à la boutonnière...

COMME LA LUNE

A Venise, dans une agence de tourisme, on peut lire sur une pancarte : "Promenade intime au clair de lune sur les canaux. Réduction 20% pour les groupes de plus de vingt personnes".

La rentabilité de la voiture de... liaison individuelle a toujours été moins intéressante que celle des transports en commun...

Notez que dans cette ville où tant de soupirs ont été exhalés sous le pont du même nom, il ne faut s'étonner de rien. Même si les gondoliers proposaient aux clients une réduction de 50% les nuits de demi-lune...

LA ROGNE

A Carrare, en Italie, un récent arrêté municipal interdit les actes de propreté dans la rue. Un policier du cru, conscient de connaître son règlement sur le bout des doigts, a relevé une infraction contre un passant sous prétexte que celui-ci se rongait les ongles dans la rue.

Quand cette histoire d'ongles parvint aux oreilles du commissaire de police, celui-ci ne put faire autrement que de prendre une sacrée... rogne contre son auxiliaire qui l'avait mis dans une position ridicule.

Depuis lors, le pauvre agent ainsi mis à l'index doit probablement ronger son frein.

LA TETE ET LES JAMBES

Tous ceux qui pensent que les U.S.A. sont un pays où la matière l'emporte sur l'esprit et où les affaires sportives prennent le pas sur les considérations intellectuelles et artistiques, sont priés de réviser leur jugement.

En effet, une statistique récente a révélé que, l'année dernière, les musées ont reçu douze millions de visiteurs de plus que les spectacles de baseball. De plus, on évalue à quatre millions le nombre des peintures du dimanche alors que les amateurs de matches de hockey ne sont que trois millions.

Ainsi, la palette l'emporte sur le palet... Il convenait de le souligner.



MISEZ SUR LE GAGNANT ! Choisissez un tracteur vraiment différent : le nouveau "Mille-quatre-vingt" MF ! Votre vendeur Massey-Ferguson se fera un plaisir de vous en montrer un. Il pourra également vous établir des conditions de crédit qui conviendront à vos revenus, donc, ne vous privez pas d'un tracteur MF pour cause de manque d'argent. C'est un bon placement et vous serez content d'en avoir acheté un !

Profitez de nos bas prix sur équipement et machinerie d'automne de Massey-Ferguson

GARAGE GEO. OSTIGUY INC.

Distributeur des produits Massey-Ferguson

850, rue PRINCIPALE OUEST

FARNHAM, QUÉ.

TÉL. 293-4784



UN "MAUVAIS GARÇON" QUI A FAIT FORTUNE — Mel Lastman, fondateur de Bad Boy Appliances and Furniture Ltd., est à son bureau de Toronto. En 1955, il a dû emprunter \$2,000 pour ouvrir son premier magasin. Aujourd'hui, il évalue sa fortune personnelle à \$10.5 millions. (Photo PC)



FLEURS

POUR NAISSANCE
MARIAGE
HÔPITAL
RÉCEPTIONS
MORTUAIRE



GILBERTE LOISELLE

Votre fleuriste

342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL

\$295.

CHAT SAUVAGE

\$350.

75
MANTEAUX
DE CUIR
EN SPÉCIAL

\$59.

AVEC DOUBLURE
AMOVIBLE.

MANTEAUX LONGS

En suède avec
doublure d'hiver

\$129.



RÉPARATIONS - REMODELAGE
SUEDE, CUIR & FOURRURE

Lucile Guertin

TÉL 372-1474

130, COURT — GRANBY

Les infirmières attendent les cours de recyclage

MONTREAL PC — Le programme d'enseignement, mis au point il y a déjà deux ans, pour le recyclage des infirmières ayant quitté le domaine hospitalier depuis plus de 5 ans, n'est toujours pas sur pied à cause des lenteurs administratives du ministère de l'Éducation, a déclaré Mlle Rita Lussier, conseiller en éducation continue de l'Association des infirmières de la province de Québec.

Environ 500 anciennes infirmières seraient prêtes à retourner au travail et

attendent les cours de recyclage.

Pendant ce temps les hôpitaux anglais se plaignent de pénurie de personnel.

Pourtant, selon les statistiques officielles, souligne Mlle Nicole Dumouchel, secrétaire-registraire de l'association, 2.300 nouvelles infirmières sont entrées sur le marché du travail au cours de l'été dernier.

Pour ces hôpitaux anglais, le problème est spécial. Ils ont toujours fait appel à de la main-d'oeuvre étrangère, or, depuis deux ans, cette

main-d'oeuvre étrangère doit posséder une connaissance d'usage du français pour exercer sa profession d'infirmière au Québec.

Des 63 permis de travail décernés provisoirement à des infirmières étrangères, 11 ont été maintenus leurs titulaires ayant passé les examens réglementaires de français, 14 permis ont été retirés, les autres sont en attente.

Un fait bizarre toutefois, l'obligation d'avoir une connaissance usuelle de la langue française ne s'appli-

que qu'aux étrangères et pas aux Canadiennes anglaises. Ainsi l'unilinguisme anglais est toujours subi par les patients francophones dans les hôpitaux anglais, tandis que l'inverse ne s'est jamais produit dans les hôpitaux francophones.

Les cours de recyclage des infirmières, promis par le ministère de l'Éducation, seraient offerts gratuitement aux anciennes infirmières ayant quitté le métier pendant 5 à 15 ans. Ils dureront 15 semaines et seront dispensés dans les hôpitaux en accord avec les cegeps concernés. Les candidates devront s'engager à travailler au moins 45 semaines après leurs cours terminés.

Il n'y a pas de pénurie d'infirmières, insiste Mlle Dumouchel. Ce serait uniquement le cas pour certaines régions très éloignées du Québec, dans le nord-ouest et chez les Esquimaux, car les infirmières n'ont pas envie, comme les médecins et les autres professionnels, de s'éloigner des centres urbains.



Nostalgie

L'été saison des fleurs et du soleil laisse dans le coeur des jeunes, beaucoup de nostalgie et beaucoup de souvenirs des vacances. Pour la dernière fois cette année, la jeune demoiselle regarde les fleurs qui séchent et courbent sous les caprices de la nature.

(Photo PC)

Madame

Une loi qui précisera le rôle du juge au sein du tribunal de la jeunesse

QUEBEC PC — Dans un projet de loi qu'il déposera cet automne à l'Assemblée nationale, le ministre Claude Castonguay fera une distinction plus nette entre les problèmes de délinquance juvénile et de protection susceptibles de venir devant la cour du bien-être social.

Le titulaire des Affaires sociales a expliqué jeudi, devant l'Institut Vanier de la Famille, qu'il cherche ainsi à éviter dans la mesure du possible que ne soient portés devant les tribunaux des cas qui ne le nécessitent pas vraiment.

Il est nécessaire, de faire cette distinction, dit-il, afin d'en arriver à spécialiser et à articuler davantage les méthodes d'intervention et de prise en charge des enfants.

Ce projet de loi viendra en même temps préciser le rôle du juge au sein du tribunal de la jeunesse. Dans cette refonte de la Loi de la protection de la Jeunesse, M. Castonguay veut décharger le juge des tâches administratives, qu'il a malheureusement assumées par le passé, faute de personnel et d'appui suffisant. Le juge pourra donc consacrer tout son temps à analyser les problèmes de chaque enfant pour rechercher ensuite les solutions les plus appropriées.

Service

Pour l'aider à remplir son nouveau rôle, la future loi prévoit la création d'un service qui se chargera, selon une optique socio-juridique particulière, d'accueillir les enfants et les parents. Il établira également la pertinence de l'intervention du tribunal et, le plus possible, leur évitera la procédure judiciaire.

Ce service aura de plus la tâche d'effectuer les examens psycho-sociaux nécessaires pour éclairer le juge dans sa prise de décision. Il veillera enfin à suivre indirectement les enfants confiés aux différents services et familles, afin que le caractère exécutif des décisions du juge ait tout son bon sens.

Le projet de loi clarifiera d'autre part les fonctions respectives des différents services, dont la mission est justement de mettre à exécution les décisions du juge. Les services de probation juvéniles verront ainsi leur rôle se spécialiser au niveau de la liberté surveillée des jeunes délinquants et pré-délinquants, tandis que les centres de services sociaux devront jouer un rôle plus important auprès de la cour en assumant la responsabilité de la majorité des enfants ayant besoin de protection.

Objectifs

Le ministre a fait part aussi à ses auditeurs des deux autres objectifs qu'il poursuivra cet automne pour sauvegarder les droits des enfants inadaptés.

Il s'agit en premier lieu de "l'intégration familiale, scolaire et sociale de l'enfant inadapté," en protégeant son droit à sa famille ou à une famille capable de lui procurer les soins et l'éducation nécessaires pour qu'il atteigne son autonomie d'adulte.

L'augmentation considérable des enfants placés en foyer nourricier depuis quelques années "est d'ailleurs l'indice du sous-développement et de l'incapacité de mesures et de moyens actuels à empêcher le placement des enfants, telles les allocations familiales à cause de leur bas niveau".

Devant ce problème de "dislocation des familles", M. Castonguay suggère une intervention précoce des auxiliaires familiales auprès des familles "susceptibles de ne pas survivre aux problèmes et aux tensions de notre époque".

L'objectif d'intégration familiale aura donc toute sa portée si on favorise en même temps leur intégration scolaire et sociale par l'ouverture des services généraux de toute nature.

Responsabilité parentale

Le troisième objectif du ministre Castonguay dans le développement des services

destinés à l'enfance et à l'enfance inadaptée a trait au maintien de la responsabilité parentale.

"La famille doit demeurer l'unité de base et le fondement de la société post-industrielle et urbaine. Malgré l'évolution moderne, la famille doit continuer d'assumer les principales responsabilités par des mesures générales, financières ou autres.

A l'Escale samedi

Un public nombreux et enthousiaste

GRANBY (GL) — La première soirée du Festival de la chanson de Granby, qui se déroulait à l'Escale, attira un public nombreux et enthousiaste. En effet, environ 250 personnes assistaient au premier spectacle du Festival, qui en est à sa quatrième saison.

Le jury, après avoir

écouté attentivement chaque concurrent, se prononça en faveur de Mlle Fabienne Thibeault de Montréal, interprète et de Mlle Louise Auger de Montréal, auteur-compositeur.

Les autres participants, chez les auteurs-compositeurs étaient Jacques Bendahan, Montréal; Nicole Gingras, Greenfield Park et Denys Leblond, Québec. Les trois interprètes étaient Yvon Fortin, Montréal; Ginette Rousseau, Lussier, et Paule Royer, Québec.

Composé de Mlles Paullette Bisailon, Patricia Lavoie et Lucie Raiche et de MM. Jean-Luc Giguère et Guy Lemaire, le jury devait se baser sur les critères suivants: voix, diction, texte, musique, interprétation, comportement sur scène, toutefois, plusieurs autres points entrent en ligne de compte. Cette année, les candidats sont jugés sur l'ensemble de leurs chansons présentées.



Le jury se prononça en faveur de Mlle Fabienne Thibeault, interprète et de Mlle Louise Auger, auteur-compositeur. Sur la photo dans l'ordre habituel: Mlle Louise Auger, Lucie Authier, directrice des auditions et Fabienne Thibeault.

flash

FEMININ

GRANBY — Le cercle de l'AFEAS de la paroisse Assomption invite les membres et leurs amis, à une visite et dégustation de cidre et fromage, à la Cidrerie du Québec, à Rougemont. La visite aura lieu le mercredi 11 octobre et le départ s'effectuera à 7 h. 15 p.m., à l'église Assomption. Les réservations devront être faites avant le 5 octobre. Pour informations, tél.: 379-5501.

COWANSVILLE — Le cercle des Filles d'Isabelle de Cowansville tiendra son assemblée régulière le mardi 30 octobre à 7 h. 30, à la salle des Chevaliers de Colomb.

ST-CESAIRE — Le Centre d'entraide de St-Césaire organise une vente de vêtements usagés qui aura lieu le vendredi 6 octobre, de 9 à 5 heures, au sous-sol de l'église. Invitation à tous.

ROXTON FALLS — Le cercle des Fermières de Roxton-Falls tiendra son assemblée régulière ce soir, à 8 heures à la salle du collège.

MARIEVILLE — Les Filles d'Isabelle de Marieville organisent un défilé de mode au sous-sol de l'église de Marieville, le mardi 10 octobre prochain à 8 heures. Mme Suzanne Lapointe sera la commentatrice. Bienvenue à tous.

GRANBY — Le mouvement des femmes chrétiennes organise une assemblée spéciale et invite toutes les dames, membres ou non-membres, pour mettre sur pied un projet important. Donc soirée d'information ce soir à 7 h. 30, au sous-sol de l'église Immaculée - Conception.

Important progrès

CALGARY PC — Le statut de la femme a progressé au niveau de la loi et des principes, mais les groupements féminins doivent continuer leurs efforts pour faire accepter des programmes spécifiques.

C'est ce qu'a déclaré Mme Freda Paltiel, coordonnatrice fédérale sur la condition des femmes au Canada.

A l'Université de Calgary, Mme Paltiel a rappelé les changements législatifs et l'action gouvernementale favorisant les femmes, au cours des deux dernières années.



Membre du CSE

Mme Aizilda Marchand, bien connue comme présidente nationale de l'AFEAS, a été nommée membre du Conseil supérieur de l'Éducation.

Un équilibre à découvrir

Pour la Banque Provinciale, être IN, c'est s'employer à faire découvrir cet équilibre financier, source du véritable mieux-vivre. Pour épargner, pour emprunter: bref, pour bien planifier, venez à la Banque Provinciale.



banque provinciale
l'innovatrice

votre horoscope

BELIER du 21 mars au 20 avril

Bonne semaine sur le plan sentimental. Vous retrouvez un vieil ami. Vous vous montrez très compréhensible et sensible. On vous trouve sympathique.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne mêlez pas le plaisir et le travail. Vous connaissez un tas d'embêtements.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Attention aux excès dans vos repas. Évitez les fréquentations. Mauvaise semaine sur le plan social et sentimental. Vous êtes naïf et impressionnable.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Restez sur vos gardes. La semaine ne sera bonne que pour la routine. N'entreprenez rien.

LION du 23 juillet au 23 août

Vous êtes rempli de bonne volonté. On vous donne espoir. Soyez discret. On apprécie vos gentilleses.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vos associés sont difficiles à convaincre. Chacun a son opinion. Vous jouissez d'une belle réputation sociale. Certains moyens ne sont pas à votre disposition.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Votre coeur est sec comme une pierre. Un geste en dit

long sur vos sentiments d'indépendance envers votre ami de coeur. Votre orgueil vous domine.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Vous êtes clairvoyant. Un rêve se réalise. Votre plaisir est à son comble. Une illusion se dissipe. On vous tend la main.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Une conversation vous ravit. Un fait se précise. Vous détestez un compagnon de travail sans savoir pourquoi.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Un ami vous réserve une surprise. Ne soyez pas jaloux du bonheur d'autrui. Vos pensées sont malhonnêtes. Mauvais état financier.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Quelqu'un commet une indiscretion. Une histoire sentimentale vous arrive. La bouche parle de l'abondance du coeur.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Vos ressources financières sont nettement insuffisantes pour réaliser un projet. Vous oubliez quelqu'un qui vous touche de près.

Comment faire tenir VOTRE DENTIER

Si votre dentier vous gêne lorsque vous mangez, riez ou parlez, employez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH stabilise les dentiers plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

ACCEPTÉS LA
VEILLE JUSQU'À 4h.30 P.M.

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$1.50
SUPPLÉMENTAIRES	\$0.08
CARACTÈRES GRAS	\$0.40
LIGNE AGATHE	\$0.17
1 POUCE X COL	\$2.38
1 POUCE (1 mois)	\$45.00
LOCATION DE CASIER	\$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$10.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agathe)	\$0.25
AVIS DE DÉCES	\$5.00
REMERCIEMENTS	\$5.00

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Arsenault Poussard-Lagacé
AVOCATS et PROCUREURS
2, rue COURT
EDIFICE "La Place des Assurances"
Tél: 372-6618

Gérard A. Southière
NOTAIRES
Daniel Southière
Gilles Southière
EDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637

COMPTABLES AGRÉÉS
TEL: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.

John Dallaire, Picotte, Alain Desautels, Brodeur & Co. CA
COMPTABLES AGRÉÉS
TEL: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.

Pour tous vos travaux de toiture
VOYEZ TOITURE CENTRALE
372-1332
Estime gratuite.
245 Principale, Granby.
Jean Laporte, propr. (18920)

SOULAGEZ VOS PIEDS
en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales
confection de supports d'arches
GÉRARD POTVIN
SPECIALISTE
20 années d'expérience
Ajustement personnel à chaque client
Emprunts des pieds
Correction pour pieds malades, affaiblis, démarche difficile
Chaussures correctives
Prix modiques
POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET CONFORT DES PIEDS VENEZ AU CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — TEL: 372-5292

1— PROPRIETES A VENDRE
• Roxton Falls, rue du Marché; 3 logis dont 1 de 5 1/2 pièces et 2 de 4 1/2 pièces, chauffage central, eau chaude. Revêtement de stucco, int. en gyproc. Revenu \$3,300, annuel, installation laveuse-sècheuse. Bonne condition d'achat.
• Granby, rue Willie; Bungalow 5 1/2 pièces, planchers recouverts tapis et tuiles. Age 1 an. Terrain 75 x 140, chauff. élect. Puit artésien. Prix \$18,000. Bon marché.
• Cantons de Granby; Petit restaurant genre cantine, comp; terrain 200 x 150, bâtisse 30 x 24, avec tous les équipements, accessoires. Bon chiff. d'aff. (idéal pour jeune couple).
• Comté Beauce; Hôtel à proximité des mines comp. grill pour 150 personnes, taverne, salle à manger; Bonne clientèle. Prix \$60,000. Echange considéré.

• Rue St-Charles Sud; 2 logis, 1 de 6 pièces et 1 de 4 pièces, int. préfini, ext. bois. Revenu \$175, par mois. Garage. Prix \$10,000. Comptant \$3,000.
• Rue Cowie; Bungalow, 4 1/2 pièces, int. gyproc, ext. bois âge 10 ans. Prix \$10,500.
• Aurions acheteur pour ferme à culture.

GRANBY: restaurant et maison 5 pièces tout rénovés, chiffre d'affaires de \$800, environ par semaine, cause de vente, santé. Immeuble Tanguay courtier, tél: 372-4666. (24002)

2— PROPRIETES A LOUER
BUNGALOW à louer de 7 pièces. S'ad: 677 St-Jacques, Granby. (23924)
BUNGALOW à louer de 5 pièces avec chambre de bains complète, installations laveuse-sècheuse, garage alternant, libre 1er novembre. S'ad: à M. Aristide Roy, Rang Mawcook. Tél: 378-7534. (23831)

7— COMMERCE A VENDRE
EQUIPEMENT de cantine complet à vendre en parfait ordre. S'ad: à tél: 378-8963. (23969)
RESTAURANT à vendre à 5 rue St-Joseph, très bien situé centre-ville. Tél: 372-3851. (23821)

10— TERRAINS A VENDRE
TERRASSE BELLEVUE MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantageux. Situé en campagne chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte.
— Pas d'intérêt.
Tél: 372-3296 ou 372-5518
J.P. RACINE INC. (23320)

12— CHALET A VENDRE
LAC BROMONT, chalet d'hiver 24' x 34'; 5 pièces, tout meublé, chauffé à l'électricité, foyer, puits artésien, sous-sol 7 pi. Hauteur, terrain: 150' x 173'. Tél: 372-7129. (23929)
14— APPARTEMENTS A LOUER
3 1/2 pièces meublées avec en plus balcon, porte patio, tapis mur à mur, chambre de bains de céramique, chauffé, éclairé, antenne pour télécouleur, 8 canaux, système de balayage dans chaque logis, buanderie stationnement, prise de courant pour auto. Piscine chauffée, patio et Bar-B-Q à l'extérieur. A partir de \$35, par semaine. S'ad: à Antonio Gagnon. Tél: 378-2725 ou 372-4452. (23499)
2 APP. de 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, balayuse et tapis fournis. Tél: 372-2288. (23982)
A 113 rue Drummond, app. de 3 1/2 pièces, chauffé, poêle, et réfrigérateur fournis, eau chaude fournie, tél: 372-4574. (23787)
APP. de 2 1/2 pièces, \$130, par mois. Libre 1er novembre. Tél: 378-4651. (23993)
A L'ÉPREUVE DU FEU! 1 1/2, 2 1/2 pièces, meublés, 4 1/2 pièces, non meublés. S'ad: 372-5888. (23942)
APPARTEMENTS à louer dont 2 de 4 1/2 pièces, chauffés, meublés, et 1 de 2 1/2 pièces aussi meublés et chauffés. Tél: 372-1000 ou 378-1721 après 6 hres p.m. (23771)
APP. 2 1/2 pièces, entièrement meublé, chauffé, éclairé, situé centre-ville. Stationnement compris. S'ad: 37 rue Gill. Tél: 372-4318. (23897)
APP. 1 1/2 et 2 1/2 pièces, entièrement neufs avec ou sans foyer. Meublés, balcon, tapis, salle de bains céramique, chauffage élect., antenne T.V., buanderie. Résidentiel. Stationnement privé. Situés rue Elgin, \$35, et plus par semaine. S'ad: 372-4651 jour, 372-7234 soir. (23867)

18— CHAMBRES A LOUER
DANS quartier résidentiel, 2 grandes chambres à louer pouvant servir de logement. Pour personnes d'un certain âge. Salle de bains et galerie privées. Ces chambres peuvent être louées séparément. S'ad: 80 rue Bradford, Granby. Tél: 372-4014 (23809)

19— CHAMBRES ET PENSIONS
CHAMBRE et pension pour hommes seulement. Tél: 372-5396 après 6 hres p.m. (24006)
CHAMBRE et pension si désirée pour fille seulement, endroit calme sans enfant. Tél: 372-7642. (23940)
CHAMBRE à louer ou chambre et pension pour homme. Endroit tranquille. Bien située, tél: 378-6328. (23814)
20— LOGEMENTS A LOUER
1 ETAGE de bureaux à louer à 8 rue Dufferin, comprenant: 8 bureaux et 1 salle de conférence. Tél: 372-5844 entre 9 hres a.m. et 5 hres p.m. (demandez Mme Rainville). (23902)
26— HOMMES DEMANDES
HOMME demandé sur ferme. Avec expérience. Tél: 378-3733. (23878)
CHAUFFEURS d'autobus scolaire demandé de St-Césaire à Granby. Tél: 293-5981 le midi ou après 6 hres. (23930)
27— HOMMES, FEMMES DEMANDES
HOMMES, FEMMES, ETUDIANTS... Travail à domicile pour tous... FAIRE parvenir une lettre affranchie à votre nom à: M. R. Côté, 6360a boul. Robert, St-Léonard 458, Montréal, P.Q. (23971)
SOYEZ VOTRE PATRON! Entrez votre propre commerce et allez vendre vos quelques 250 nécessités domestiques dans votre localité, très bonne commission. Pour info: tél: 799-3279 après 6 h. p.m. ou écrire à: Al-Si Lévesque, 282, Ste-Rosalie, Co. Bagot. (23595)
28— FILLES, FEMMES DEMANDES
FILLE ou femme sérieuse demandée pour ouvrage général dans hôtel. Logée, nourrie. S'ad: 124 Principale, St-Valérien. Tél: 549-9483. (23903)
FILLE ou femme demandée au Restaurant Gerry's Snack Bar. Se rendre le soir à 10 chemin Martin. (23977)
WAITRESS demandée, avec expérience, âgée de 20 à 30 ans. Pour le chiffre de nuit. S'ad: Granby Diner, (ancien restaurant Chez Paul, voisin d'Ovila Bernard). Tél: 378-2976. (24000)
OPERATRICES d'expérience sur machine à coudre demandées. S'ad: à 489 boul. Boivin. (23762)
30— EMPLOIS DEMANDES
JEUNE fille sérieuse offre services comme gardienne d'enfants tous les soirs après 5 hres et la fin de semaine. Tél: 378-4182 après 5 hres p.m. (23979)
32— GARDERIE D'ENFANT
DESIRERAI garder enfants du lundi au vendredi 1re jour. Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer au tél: 378-3729. (23968)

33— AUTOS, CAMIONS A VENDRE
CAMION 1969, International, Ford Panel, bonne mécanique, \$200. Tél: 534-2933. (23881)
AUTO Torino 500, 1971. Cause de vente: auto fournie. Tél: 372-5064 avant 6 hres et à 548-2432 après 4 hres p.m. (23958)
AUBAINE! AUSTIN 1968, America, 1100, en parfaite condition. S'ad: 76 rue Elgin, Granby. (23073)
CAMION à vendre Mercury, 1/2 tonne en parfaite condition. AUSSI à vendre: carrosse, grosse bassinet, siège d'auto ainsi que plusieurs autres articles de bébé. Prix à discuter. Tél: 378-8908. (23899)
BUICK Electra 1970, 2 portes H.T. air conditionné, très bonne condition, pneus Michelin, millage fait sur grande route. Prix raisonnable. Tél: 378-8228 ou 378-6010 du lundi au vendredi de 10 hres a.m. à 5 hres p.m. (24009)
AUTO Acadian 1969, 2 portes, H.T. à très bon prix. S'ad: 367 rue Cowie, app. 1 (demandez Jean). (24007)
A VENDRE auto Ford 1965, XL-500, servo-freins et direction, 2 portes, H.T., très propre. Pour info: 378-3514. (23783)
37— MACHINERIES
A VENDRE NETTOYEUR d'étable complet de marque "VINCENT". Tél: 372-2977 (23921)
38— MEUBLES NEUFS ET USAGES
AMEUBLEMENT DUFFERIN 372-3717 372-5598
AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usage. Attention: nous achetons tout ce qui s'appelle meubles: poêle, réfrigérateur dans l'usage et payons comptant. NEUFS si désiré. Motocyclette BSA 650, 1970, en parfaite condition. (23772)
40— A VENDRE DIVERS
A VENDRE fournaise de marque "Duo Therm" de plancher et un tuyau chromé en bon ordre. S'ad: 385 rue St-Jean. Tél: 378-7601. (23966)
MACHINE à crème glacée moulée; Machine à mousser, grille pour Hot-Dog, plusieurs unités de réfrigération, air conditionné tous usages et à très bas prix. BIENVENUE REFRIGERATION LTÉE, 215 St-Charles S. Tél: 378-6281. (23095)
43— BICYCLETTES MOTOCYCLETTES
MOTO CZ, 175CC, 1972, en bonne condition. Laisserais pour \$575, tél: 378-5168. (23945)
52— ARGENT A PRETER
Prêts hypothécaires 1ère et 2e hypothèques de \$1,000 à \$200,000 Taux à partir de 8% Pour réparations, achats, etc. GUY GALLANT 105 rue Bouchard AGENT Tél: 378-7218, 372-1330 Achats—Ventes—Echanges Bateau et fils, courtiers (23305)
66— BOIS ET MATERIAUX
SPECIAL PARTICULE pressée "Presswood" \$1.99 la feuille et plus. CLAPBOARD de Masonite 9" et 12" à partir de \$250.00 M' ARBORITE 4 x 8, ou équivalent \$11.99 la feuille. PIN rouge à charpente \$100.00 et plus M' SCIE Skill 7 1/4 avec 3 lames \$44.95 PORTE 1 3/4 ext. en pin \$6.00 chacune. Maurice Bourgeois Inc. Napierville 245-3322 (23725)
71— MAISONS MOBILES ROULOTTES
A VENDRE roulotte Champion, 12' x 50', chauffage élect., 2 chambres à coucher et vivoir. En bonne condition. \$4,000. Tél: 378-7292. (23832)
MOTONEIGE Sno-Jet, wide track 1972 à vendre avec moteur 433 électrique et 350 milles d'usage. S'ad: à M. Gilles Forand. Tél: 469-3147 St-Césaire. (23927)
J.J. FONTAINE AUTONEIGES ST-DAMASE Motoneiges usagées à vendre: Ski-Roule, '67, 15 forces, \$175. Sno-Jet, '68, 19 forces, \$275. Sno-Jet, '69, 19 forces, \$300. Sno-Jet, '70, 22 forces, \$350. Sno-Jet, '71, 19 forces, \$425. Bombardier, '70, 12 forces, \$300. Yamaha, '71, SL-338, \$525. Yamaha, '71, SL-338, \$550. Moto Yamaha '72, 125CC, 1.250 milles, \$825. Aussi beaucoup de motoneiges 1972 vendues à très bon prix avec garantie pour la saison. Tous les modèles Yamaha 1973 en montre. Plan de financement, vous adresser à votre vendeur Yamaha pour la région. J.J. FONTAINE autoneiges, 241 Principale, St-Damase, P.Q. Tél: 797-3777 (ouvert tous les soirs, 7 jours par semaine). (23866)
73— ANIMAUX
A VENDRE JUMENT 5 ans Appaloosa, pur-sang, enregistrée ainsi que cheval Pinto 8 ans. Les deux à lait vèlent au printemps, 5 taures d'un an et demi non saillies, 8 génisses d'élevage, ce troupeau est d'extra choix MACHINERIE: 1 compresseur Surge avec pipage, 2 chaudières de traveuse Surge, 1 tracteur Ford 3 vitesses très propre, 1 épandeur à fumier, 1 charre défonseuse 1 rate Ford 20 pouces, 1 niveleuse att. 3 pts., 1 herse à rouleaux Massey-Harris 10/10 trainée, 1 remorque 2 roues, 1 moulin à faucher Massey Ferguson 7 pieds neuf, 1 fleur semi-porté Ford neuf, 1 presse à foin Oliver, 1 monte-balles avec moteur, 32 pieds, 1 voiture 4 roues. Cause: la terre est vendue. Conditions: comptant JEAN-GUY CHAMPIGNY Encenseur licencié Roxton Falls, Co. Shefford Tél: 548-5733 (23970)
77— ANIMAUX
ACHETEUR et vendeur de troupeaux laitiers: Vaches laitières, taures, veaux et animaux à bœuf. Quota de lait nature et industriel avec subside. Payerais comptant. Tél: (514) 466-2839 (23804)
ABATTOIR
INTERESSE à acheter animaux à bœuf et porcs. Payerais comptant. Nous payons les plus hauts prix au Québec. ECRIRE A: C.P. 163, GRANBY, P.Q. (23803)
St-Césaire
38—MEUBLES NEUFS OU USAGES
A VENDRE ménage complet de style, 2 ans d'usage, S'adresser Larouche, Marieville à: 466-7790 ou 466-4161. (23823)
Waterloo
16—LOGEMENT A LOUER
LOGIS à louer de 4 1/2 pièces, situé au village de Warden. Libre pour le 1er novembre. Tél: 539-0752. (24011)
71—MAISONS MOBILES ROULOTTES
A VENDRE tente-roulotte "Lionel", de 7 places, 1972, tout équipée avec auvent, tout rigide. Presque neuve. Tél: 539-3826. (23923)

72— MOTONEIGES A VENDRE
BOMBARDIER ELAN 1971 comme neuf à vendre s'ad: à Gilles Forand, St-Césaire. Tél: 469-3147 (23928)
MOTONEIGE Sno-Jet, wide track 1972 à vendre avec moteur 433 électrique et 350 milles d'usage. S'ad: à M. Gilles Forand. Tél: 469-3147 St-Césaire. (23927)
J.J. FONTAINE AUTONEIGES ST-DAMASE Motoneiges usagées à vendre: Ski-Roule, '67, 15 forces, \$175. Sno-Jet, '68, 19 forces, \$275. Sno-Jet, '69, 19 forces, \$300. Sno-Jet, '70, 22 forces, \$350. Sno-Jet, '71, 19 forces, \$425. Bombardier, '70, 12 forces, \$300. Yamaha, '71, SL-338, \$525. Yamaha, '71, SL-338, \$550. Moto Yamaha '72, 125CC, 1.250 milles, \$825. Aussi beaucoup de motoneiges 1972 vendues à très bon prix avec garantie pour la saison. Tous les modèles Yamaha 1973 en montre. Plan de financement, vous adresser à votre vendeur Yamaha pour la région. J.J. FONTAINE autoneiges, 241 Principale, St-Damase, P.Q. Tél: 797-3777 (ouvert tous les soirs, 7 jours par semaine). (23866)
73— ANIMAUX
A VENDRE JUMENT 5 ans Appaloosa, pur-sang, enregistrée ainsi que cheval Pinto 8 ans. Les deux à lait vèlent au printemps, 5 taures d'un an et demi non saillies, 8 génisses d'élevage, ce troupeau est d'extra choix MACHINERIE: 1 compresseur Surge avec pipage, 2 chaudières de traveuse Surge, 1 tracteur Ford 3 vitesses très propre, 1 épandeur à fumier, 1 charre défonseuse 1 rate Ford 20 pouces, 1 niveleuse att. 3 pts., 1 herse à rouleaux Massey-Harris 10/10 trainée, 1 remorque 2 roues, 1 moulin à faucher Massey Ferguson 7 pieds neuf, 1 fleur semi-porté Ford neuf, 1 presse à foin Oliver, 1 monte-balles avec moteur, 32 pieds, 1 voiture 4 roues. Cause: la terre est vendue. Conditions: comptant JEAN-GUY CHAMPIGNY Encenseur licencié Roxton Falls, Co. Shefford Tél: 548-5733 (23970)
77— ANIMAUX
ACHETEUR et vendeur de troupeaux laitiers: Vaches laitières, taures, veaux et animaux à bœuf. Quota de lait nature et industriel avec subside. Payerais comptant. Tél: (514) 466-2839 (23804)
ABATTOIR
INTERESSE à acheter animaux à bœuf et porcs. Payerais comptant. Nous payons les plus hauts prix au Québec. ECRIRE A: C.P. 163, GRANBY, P.Q. (23803)
St-Césaire
38—MEUBLES NEUFS OU USAGES
A VENDRE ménage complet de style, 2 ans d'usage, S'adresser Larouche, Marieville à: 466-7790 ou 466-4161. (23823)
Waterloo
16—LOGEMENT A LOUER
LOGIS à louer de 4 1/2 pièces, situé au village de Warden. Libre pour le 1er novembre. Tél: 539-0752. (24011)
71—MAISONS MOBILES ROULOTTES
A VENDRE tente-roulotte "Lionel", de 7 places, 1972, tout équipée avec auvent, tout rigide. Presque neuve. Tél: 539-3826. (23923)

72— MOTONEIGES A VENDRE
BOMBARDIER ELAN 1971 comme neuf à vendre s'ad: à Gilles Forand, St-Césaire. Tél: 469-3147 (23928)
MOTONEIGE Sno-Jet, wide track 1972 à vendre avec moteur 433 électrique et 350 milles d'usage. S'ad: à M. Gilles Forand. Tél: 469-3147 St-Césaire. (23927)
J.J. FONTAINE AUTONEIGES ST-DAMASE Motoneiges usagées à vendre: Ski-Roule, '67, 15 forces, \$175. Sno-Jet, '68, 19 forces, \$275. Sno-Jet, '69, 19 forces, \$300. Sno-Jet, '70, 22 forces, \$350. Sno-Jet, '71, 19 forces, \$425. Bombardier, '70, 12 forces, \$300. Yamaha, '71, SL-338, \$525. Yamaha, '71, SL-338, \$550. Moto Yamaha '72, 125CC, 1.250 milles, \$825. Aussi beaucoup de motoneiges 1972 vendues à très bon prix avec garantie pour la saison. Tous les modèles Yamaha 1973 en montre. Plan de financement, vous adresser à votre vendeur Yamaha pour la région. J.J. FONTAINE autoneiges, 241 Principale, St-Damase, P.Q. Tél: 797-3777 (ouvert tous les soirs, 7 jours par semaine). (23866)
73— ANIMAUX
A VENDRE JUMENT 5 ans Appaloosa, pur-sang, enregistrée ainsi que cheval Pinto 8 ans. Les deux à lait vèlent au printemps, 5 taures d'un an et demi non saillies, 8 génisses d'élevage, ce troupeau est d'extra choix MACHINERIE: 1 compresseur Surge avec pipage, 2 chaudières de traveuse Surge, 1 tracteur Ford 3 vitesses très propre, 1 épandeur à fumier, 1 charre défonseuse 1 rate Ford 20 pouces, 1 niveleuse att. 3 pts., 1 herse à rouleaux Massey-Harris 10/10 trainée, 1 remorque 2 roues, 1 moulin à faucher Massey Ferguson 7 pieds neuf, 1 fleur semi-porté Ford neuf, 1 presse à foin Oliver, 1 monte-balles avec moteur, 32 pieds, 1 voiture 4 roues. Cause: la terre est vendue. Conditions: comptant JEAN-GUY CHAMPIGNY Encenseur licencié Roxton Falls, Co. Shefford Tél: 548-5733 (23970)
77— ANIMAUX
ACHETEUR et vendeur de troupeaux laitiers: Vaches laitières, taures, veaux et animaux à bœuf. Quota de lait nature et industriel avec subside. Payerais comptant. Tél: (514) 466-2839 (23804)
ABATTOIR
INTERESSE à acheter animaux à bœuf et porcs. Payerais comptant. Nous payons les plus hauts prix au Québec. ECRIRE A: C.P. 163, GRANBY, P.Q. (23803)
St-Césaire
38—MEUBLES NEUFS OU USAGES
A VENDRE ménage complet de style, 2 ans d'usage, S'adresser Larouche, Marieville à: 466-7790 ou 466-4161. (23823)
Waterloo
16—LOGEMENT A LOUER
LOGIS à louer de 4 1/2 pièces, situé au village de Warden. Libre pour le 1er novembre. Tél: 539-0752. (24011)
71—MAISONS MOBILES ROULOTTES
A VENDRE tente-roulotte "Lionel", de 7 places, 1972, tout équipée avec auvent, tout rigide. Presque neuve. Tél: 539-3826. (23923)

72— MOTONEIGES A VENDRE
BOMBARDIER ELAN 1971 comme neuf à vendre s'ad: à Gilles Forand, St-Césaire. Tél: 469-3147 (23928)
MOTONEIGE Sno-Jet, wide track 1972 à vendre avec moteur 433 électrique et 350 milles d'usage. S'ad: à M. Gilles Forand. Tél: 469-3147 St-Césaire. (23927)
J.J. FONTAINE AUTONEIGES ST-DAMASE Motoneiges usagées à vendre: Ski-Roule, '67, 15 forces, \$175. Sno-Jet, '68, 19 forces, \$275. Sno-Jet, '69, 19 forces, \$300. Sno-Jet, '70, 22 forces, \$350. Sno-Jet, '71, 19 forces, \$425. Bombardier, '70, 12 forces, \$300. Yamaha, '71, SL-338, \$525. Yamaha, '71, SL-338, \$550. Moto Yamaha '72, 125CC, 1.250 milles, \$825. Aussi beaucoup de motoneiges 1972 vendues à très bon prix avec garantie pour la saison. Tous les modèles Yamaha 1973 en montre. Plan de financement, vous adresser à votre vendeur Yamaha pour la région. J.J. FONTAINE autoneiges, 241 Principale, St-Damase, P.Q. Tél: 797-3777 (ouvert tous les soirs, 7 jours par semaine). (23866)
73— ANIMAUX
A VENDRE JUMENT 5 ans Appaloosa, pur-sang, enregistrée ainsi que cheval Pinto 8 ans. Les deux à lait vèlent au printemps, 5 taures d'un an et demi non saillies, 8 génisses d'élevage, ce troupeau est d'extra choix MACHINERIE: 1 compresseur Surge avec pipage, 2 chaudières de traveuse Surge, 1 tracteur Ford 3 vitesses très propre, 1 épandeur à fumier, 1 charre défonseuse 1 rate Ford 20 pouces, 1 niveleuse att. 3 pts., 1 herse à rouleaux Massey-Harris 10/10 trainée, 1 remorque 2 roues, 1 moulin à faucher Massey Ferguson 7 pieds neuf, 1 fleur semi-porté Ford neuf, 1 presse à foin Oliver, 1 monte-balles avec moteur, 32 pieds, 1 voiture 4 roues. Cause: la terre est vendue. Conditions: comptant JEAN-GUY CHAMPIGNY Encenseur licencié Roxton Falls, Co. Shefford Tél: 548-5733 (23970)
77— ANIMAUX
ACHETEUR et vendeur de troupeaux laitiers: Vaches laitières, taures, veaux et animaux à bœuf. Quota de lait nature et industriel avec subside. Payerais comptant. Tél: (514) 466-2839 (23804)
ABATTOIR
INTERESSE à acheter animaux à bœuf et porcs. Payerais comptant. Nous payons les plus hauts prix au Québec. ECRIRE A: C.P. 163, GRANBY, P.Q. (23803)
St-Césaire
38—MEUBLES NEUFS OU USAGES
A VENDRE ménage complet de style, 2 ans d'usage, S'adresser Larouche, Marieville à: 466-7790 ou 466-4161. (23823)
Waterloo
16—LOGEMENT A LOUER
LOGIS à louer de 4 1/2 pièces, situé au village de Warden. Libre pour le 1er novembre. Tél: 539-0752. (24011)
71—MAISONS MOBILES ROULOTTES
A VENDRE tente-roulotte "Lionel", de 7 places, 1972, tout équipée avec auvent, tout rigide. Presque neuve. Tél: 539-3826. (23923)

72— MOTONEIGES A VENDRE
BOMBARDIER ELAN 1971 comme neuf à vendre s'ad: à Gilles Forand, St-Césaire. Tél: 469-3147 (23928)
MOTONEIGE Sno-Jet, wide track 1972 à vendre avec moteur 433 électrique et 350 milles d'usage. S'ad: à M. Gilles Forand. Tél: 469-3147 St-Césaire. (23927)
J.J. FONTAINE AUTONEIGES ST-DAMASE Motoneiges usagées à vendre: Ski-Roule, '67, 15 forces, \$175. Sno-Jet, '68, 19 forces, \$275. Sno-Jet, '69, 19 forces, \$300. Sno-Jet, '70, 22 forces, \$350. Sno-Jet, '71, 19 forces, \$425. Bombardier, '70, 12 forces, \$300. Yamaha, '71, SL-338, \$525. Yamaha, '71, SL-338, \$550. Moto Yamaha '72, 125CC, 1.250 milles, \$825. Aussi beaucoup de motoneiges 1972 vendues à très bon prix avec garantie pour la saison. Tous les modèles Yamaha 1973 en montre. Plan de financement, vous adresser à votre vendeur Yamaha pour la région. J.J. FONTAINE autoneiges, 241 Principale, St-Damase, P.Q. Tél: 797-3777 (ouvert tous les soirs, 7 jours par semaine). (23866)
73— ANIMAUX
A VENDRE JUMENT 5 ans Appaloosa, pur-sang, enregistrée ainsi que cheval Pinto 8 ans. Les deux à lait vèlent au printemps, 5 taures d'un an et demi non saillies, 8 génisses d'élevage, ce troupeau est d'extra choix MACHINERIE: 1 compresseur Surge avec pipage, 2 chaudières de traveuse Surge, 1 tracteur Ford 3 vitesses très propre, 1 épandeur à fumier, 1 charre défonseuse 1 rate Ford 20 pouces, 1 niveleuse att. 3 pts., 1 herse à rouleaux Massey-Harris 10/10 trainée, 1 remorque 2 roues, 1 moulin à faucher Massey Ferguson 7 pieds neuf, 1 fleur semi-porté Ford neuf, 1 presse à foin Oliver, 1 monte-balles avec moteur, 32 pieds, 1 voiture 4 roues. Cause: la terre est vendue. Conditions: comptant JEAN-GUY CHAMPIGNY Encenseur licencié Roxton Falls, Co. Shefford Tél: 548-5733 (23970)
77— ANIMAUX
ACHETEUR et vendeur de troupeaux laitiers: Vaches laitières, taures, veaux et animaux à bœuf. Quota de lait nature et industriel avec subside. Payerais comptant. Tél: (514) 466-2839 (23804)
ABATTOIR
INTERESSE à acheter animaux à bœuf et porcs. Payerais comptant. Nous payons les plus hauts prix au Québec. ECRIRE A: C.P. 163, GRANBY, P.Q. (23803)
St-Césaire
38—MEUBLES NEUFS OU USAGES
A VENDRE ménage complet de style, 2 ans d'usage, S'adresser Larouche, Marieville à: 466-7790 ou 466-4161. (23823)
Waterloo
16—LOGEMENT A LOUER
LOGIS à louer de 4 1/2 pièces, situé au village de Warden. Libre pour le 1er novembre. Tél: 539-0752. (24011)
71—MAISONS MOBILES ROULOTTES
A VENDRE tente-roulotte "Lionel", de 7 places, 1972, tout équipée avec auvent, tout rigide. Presque neuve. Tél: 539-3826. (23923)

72— MOTONEIGES A VENDRE
BOMBARDIER ELAN 1971 comme neuf à vendre s'ad: à Gilles Forand, St-Césaire. Tél: 469-3147 (23928)
MOTONEIGE Sno-Jet, wide track 1972 à vendre avec moteur 433 électrique et 350 milles d'usage. S'ad: à M. Gilles Forand. Tél: 469-3147 St-Césaire. (23927)
J.J. FONTAINE AUTONEIGES ST-DAMASE Motoneiges usagées à vendre: Ski-Roule, '67, 15 forces, \$175. Sno-Jet, '68, 19 forces, \$275. Sno-Jet, '69, 19 forces, \$300. Sno-Jet, '70, 22 forces, \$350. Sno-Jet, '71, 19 forces, \$425. Bombardier, '70, 12 forces, \$300. Yamaha, '71, SL-338, \$525. Yamaha, '71, SL-338, \$550. Moto Yamaha '72, 125CC, 1.250 milles, \$825. Aussi beaucoup de motoneiges 1972 vendues à très bon prix avec garantie pour la saison. Tous les modèles Yamaha 1973 en montre. Plan de financement, vous adresser à votre vendeur Yamaha pour la région. J.J. FONTAINE autoneiges, 241 Principale, St-Damase, P.Q. Tél: 797-3777 (ouvert tous les soirs, 7 jours par semaine). (23866)
73— ANIMAUX
A VENDRE JUMENT 5 ans Appaloosa, pur-sang, enregistrée ainsi que cheval Pinto 8 ans. Les deux à lait vèlent au printemps, 5 taures d'un an et demi non saillies, 8 génisses d'élevage, ce troupeau est d'extra choix MACHINERIE: 1 compresseur Surge avec pipage, 2 chaudières de traveuse Surge, 1 tracteur Ford 3 vitesses très propre, 1 épandeur à fumier, 1 charre défonseuse 1 rate Ford 20 pouces, 1 niveleuse att. 3 pts., 1 herse à rouleaux Massey-Harris 10/10 trainée, 1 remorque 2 roues, 1 moulin à faucher Massey Ferguson 7 pieds neuf, 1 fleur semi-porté Ford neuf, 1 presse à foin Oliver, 1 monte-balles avec moteur, 32 pieds, 1 voiture 4 roues. Cause: la terre est vendue. Conditions: comptant JEAN-GUY CHAMPIGNY Encenseur licencié Roxton Falls, Co. Shefford Tél: 548-5733 (23970)
77— ANIMAUX
ACHETEUR et vendeur de troupeaux laitiers: Vaches laitières, taures, veaux et animaux à bœuf. Quota de lait nature et industriel avec subside. Payerais comptant. Tél: (514) 466-2839 (23804)
ABATTOIR
INTERESSE à acheter animaux à bœuf et porcs. Payerais comptant. Nous payons les plus hauts prix au Québec. ECRIRE A: C.P. 163, GRANBY, P.Q. (23803)
St-Césaire
38—MEUBLES NEUFS OU USAGES
A VENDRE ménage complet de style, 2 ans d'usage, S'adresser Larouche, Marieville à: 466-7790 ou 466-4161. (23823)
Waterloo
16—LOGEMENT A LOUER
LOGIS à louer de 4 1/2 pièces, situé



Les Maroons débute

Les Maroons de Waterloo ouvraient officiellement leur saison hier soir dans le nouveau circuit Junior A du Québec. Les Aigles de St-Jean étaient les visiteurs. Plusieurs invités ont assisté à l'événement. Sur la vignette, se disputant la mise au jeu, Jacques Chagnon président des Maroons et Robert Lamoureux gérant des Aigles de St-Jean. Assistent à la scène, Claude Cabana, instructeur des Maroons, Armand Russell, député à l'Assemblée nationale, P. André Roy, maire de la ville de Waterloo, François Fillion, instructeur du St-Jean, Gérard Vary, représentant de la Commission de la Récréation, Malcom Juby, président du hockey mineur de Waterloo.

Dans les majeures, samedi

Ligue américaine

Milw. 010 001 020-4 11 0
 Detroit 600 101 05x-13 16 1
 Lockwood 7-15 Colborn
 1 Ryerson 2 Stephenson 5
 Sanders 7 Linzy 8 et
 Rodrigue; Coleman 19-13
 Sellbach 9 et Sims. C:
 Mil-Scott 20; Det-Brink-
 man 6 Kaline 8 Sims 4.
 Cleveland à New York,
 remise à cause de la
 pluie.
 Boston 100 100 010-3 7 0
 Baltim. 001 000 000-1 9 1
 Patti 16-13 Veale 9 et
 Fisk; Dobson 16-18 Jack-
 son 8; Watt 8 et Oates. C:
 Bos-Yastrzemski 12.
 Chicago 000 000 500-5 8 0
 Texas 200 100 000-3 5 1
 Bahnsen 21-16 Kealey 7
 et Brinkman, Egan 7;
 Gogolowski 4-11 Lindblad
 7 Panther 9 et Fahey.
 Oakl. 000 420 301-10 13 1
 K.City 001 031 000-5 9 3

Horlen 3-4 Fingers 6
 Hamilton 8 et Tenace;
 Montgomery 3-2 Aberna-
 thy 5 Dal Canton 6 Hed-
 lund 7 et Kirkpatrick. C:
 Oak-Tenace 5.
 Minn. 000 000 002-2 5 0
 Calif. 000 001x-3 7 0
 Goltz 3-3 Norton 5
 LaRoché 8 et Borgman;
 Ryan 19-15 et Torborg.

Ligue nationale

Atl. 000 001 000-1 10 0
 McQueen 0-5 Jarvis 6
 et Williams; Barr 8-10 et
 Rader. Bonds 25 Maddox
 12.
 Phil. 000 010 200-3 9 0
 Phil. 000 000 000-0 2 0
 Lersch 3-6 et Boone;
 Torrez 16-12 et McCar-
 ver.
 Deuxième
 Phil. 001 001 002-4 9 1
 Mtl. 000 400 31x-8 10 1
 Nash 1-9 Brandon 6
 Selma 8 et Bryant; Moore
 9-8 Marshall 9 et McCar-
 ver, Boccabella 9. C: Mtl-
 McCarver 7.

St. Louis
 000 000 100 000 000 1-2 13
 Chicago
 000 100 000 000 000 0-1 12
 Wise, Segui 12 Bare 14
 Folkers 14 1-0 et Sim-
 mons; Hands, Aker 10
 Bonham 12 Gura 12 Phoe-
 bus 16 3-4 et Hundley. C:
 St.L.Cruz 2.
 N.York 000 000 000-0 2 1
 Pitts. 000 302 00x-5 6 0
 Matlack 14-10 Rauch 7
 et Dyer, Nolan 5; Ellis
 15-7 Johnson 7 et Sanguil-
 len.
 L.Ang. 100 000 010-4 8 0
 Cinc. 000 200 000 0-2 6 0
 Osteen 19-11 et Fergu-
 son, Yeager 8; Simpson,
 Boron 8-3 et Bench.
 Houston
 000 101 003 001-6 6 2
 San Diego
 110 010 200 000-5 13 3
 Reuss, Griffin 5 Ray 7
 Gladding 7 Culver 9
 Roberts 10 12-7 et Ho-
 ward, Edwards 9 Stinson
 11; Norman, Corkins 9
 Greif 9 Acosta 11 3-6 et
 Goddard. C.: Hou-Wynn
 24.

Les quilles à Acton Vale

ACTON VALE (DNC)
 — La saison de quilles
 s'est de nouveau ouverte
 ces jours derniers à la
 salle de quilles Charle-
 bois, maintenant sous
 une nouvelle administra-
 tion. Deux ligues ont déjà
 entrepris leur campagne
 1972-73; il s'agit des li-
 gues Féminine et Mixte-
 Roxton Falls.

Ligue Féminine

Dans ce circuit, Franci-
 ne Bond a pris la vedette
 avec un simple de 154 et
 un triple de 373; Claudet-
 te Bissillon a joué un
 triple de 363; Béatrice
 Trahan, 357; Pauline
 Dorais, 348; Cécile Cha-
 rest, 339; Rita Hawley,

334; Pauline David, 327;
 Noëlla Halde, 326. CLAS-
 SEMENT: David, 4 pts;
 Charest, 3 pts; Cabana, 1
 pt et Bergeron 0.
 Mixte-Roxton Falls
 Dans cette ligue, Lise
 Despaty a été la vedette
 féminine avec un simple
 de 149 et un triple de
 359. Chez les hommes,
 Luc Laroche avec une
 partie de 184 et un total
 de 416 a réussi les meil-
 leurs marques de la so-
 rée. CLASSEMENT: Con-
 tinental téléphone, et
 Boucherie Claude Pa-
 quette, 4 pts; Jean-Guy
 Désautels, 2; Epicerie
 Gaston Bouthillier, 2; Luc
 Laroche, 0; Cusson Con-
 struction, 0.

Joute décisive à C'ville

COWANSVILLE (RY)
 — Vraiment, la finale de
 la ligue de balle molle de
 Cowansville aura été fer-
 tile en émotion de toutes
 sortes et tout ceci est loin
 d'être terminée, je peux
 vous l'affirmer.
 Premièrement, il y a
 eu les Chevaliers de
 Roma Bar qui prirent
 une avance de trois par-
 ties à une dans la série
 quatre de sept, mais la
 C.S.R.M. redoubla d'ar-
 deur et aujourd'hui la
 série se trouve égale,
 trois parties de chaque
 côté, le dénouement de
 tout ceci aura lieu ce soir
 dans l'ultime rencontre
 et un duel à finir est à
 prévoir. Toutes les par-
 ties jusqu'ici ont démon-

tré que les deux équipes
 en présence ne voulaient
 rien savoir dans le feu
 de l'action. A maintes
 reprises, les arbitres ont
 été critiqués tant par les
 joueurs que par le gé-
 rant d'estrade, mais il
 faut avouer que ce tra-
 vail est très ingrat et
 qu'ils s'acquittent très
 bien de leur tâche.
 Donc c'est ce soir à
 compter de 7 h sur le ter-
 rain de la rue Bernard
 que nous verrons à l'oeu-
 vre ces deux équipes qui
 batailleront ferme pour
 remporter les honneurs
 de cette partie et ainsi
 devenir les champions
 des séries éliminatoires
 pour la saison 1972.

Société de développement de la Baie James



Robert Guerriero,
 B. S.C. Comm., C.A.



Jean-Guy Brassard,
 R.I.A., C.A.

La Société de développement de la Baie James annonce la nomination de M. Robert Guerriero au poste d'adjoint au trésorier et celle de M. Jean-Guy Brassard au poste de vérificateur interne.
 M. Guerriero est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, et membre de l'Institut des Comptables Agréés de Québec. Il était auparavant de la firme Clarkson, Gordon & Cie.
 M. Brassard est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, membre de la Société des Comptables en Administration Industrielle de Québec et de l'Institut des Comptables Agréés de Québec. Il était auparavant adjoint au contrôleur de la Compagnie Internationale de Papier du Canada.

Les mini-Vics de Granby n'ont pas chômé en fin de semaine

GRANBY — Les mini-Vics de Granby ont eu une fin de semaine chargée puisqu'ils ont disputé un total de huit rencontres hors-concours, samedi et dimanche. Nos quatre équipes, samedi, recevaient quatre formations similaires de Ville LaSalle. Les Vics mosqui-
 to et pee wee baissaient pavillon: 2 à 1 et 4 à 2 devant les Cyclones de Ville LaSalle. Les Vics bantam triomphaient, 4 à 2 tandis que les midgets annulaient 3 à 3. Diman-
 che après-midi, à Ville LaSalle, les Vics bantam sont demeurés invaincus, annulant 1 à 1; par la suite, les Vics midget s'avouaient vaincus 4 à 1, devant LaSalle. Au Palais des Sports local, les Vics mosquito remportaient leur première victoire de la saison, 3 à 2, aux dépens des Castors de Sherbrooke. Dans le deuxième match, Sherbrooke a battu Granby, 5 à 2. Les quatre équipes mini-Vics qui se prépa-
 rent pour leur grande ouverture du 15 octobre prochain, alors qu'ils recevront les Leafs de Verdun, seront de nou-
 veau à l'oeuvre pour chacune des deux ren-
 contres en fin de semai-
 ne prochaine. Samedi
 soir, sur la petite patinoi-
 re du Palais des Sports,
 nos quatre équipes rece-
 vront les quatre équipes
 d'Acton Vale à 6 h. Le
 mosquito et pee wee se-
 ront à LaSalle dimanche,
 pendant que le bantam
 et midget recevront Sher-
 brooke.

lon, 2 à 1 samedi. Le
 jeune Lincourt brillait,
 marquant les deux buts
 des visiteurs. Pierre Fo-
 rand assisté de Luc Té-
 reault, marquait celui
 des Vics qui n'ont vrai-
 ment pas été chanceux.

Pee wee
 Dans un match plus
 rude que le précédent,
 les Vics pee wee se sont
 avoués vaincus 4 à 2
 devant les Cyclones de
 LaSalle. Les joueurs de
 Roger Vachon, ratant
 plusieurs opportunités,
 ont ainsi subi leur deuxième défaite en autant
 de parties hors-concours.
 André Hébert et Alain
 Ouellette ont marqué les
 deux filets des Vics, tan-
 dis que Boucher, Larivière,
 Latraille et Fréchette
 enregistraient ceux des
 vainqueurs.

Bantam
 Les Vics bantam de
 Jean Patenaude comptant
 seulement quatre vété-
 rans de l'an dernier dans
 leurs rangs, ont remporté
 une spectaculaire victoire
 de 4 à 3, leur deuxième
 en autant de joutes. En
 effet, les Vics qui tiraient
 de l'arrière 3 à 2 après
 deux périodes, ont vu
 Julien Bessette et Daniel
 Côté marquer deux buts
 en l'espace de 49 secondes
 en troisième pour
 permettre à l'équipe lo-
 cale de remporter la vic-
 toire.

Midget
 Un but de Martineau
 avec 11 secondes à faire
 dans la rencontre, a
 permis aux Cyclones
 midget de Ville LaSalle
 de faire match nul, 3 à 3
 avec les Vics midget de
 l'instructeur Pierre Dauphin. Ricard et Périard
 avaient compté pré-
 cédemment pour LaSalle.
 Normand Tessier, Ber-
 nard Harbec et Jean-
 Pierre Gobeille ont mar-
 qué les filets des Vics.

Dimanche Mosquito

Dimanche après-midi,
 au Palais les Vics mos-
 quito de Denis Dumas
 remportaient leur pre-
 mier gain de l'année, en
 trois parties hors-con-
 cours, battant les Castors
 de Sherbrooke, à 2. Trois
 joueurs différents ont
 marqué pour les Vics,
 Luc Côté, Lu Tétrault et
 Alain Ménard.

Pee wee

Les pee wee de Gran-
 by subissaient une troi-
 sième défaite en autant
 de rencontres en perdant

5 à 2 devant Sherbrooke.
 Les deux buts du Granby
 marqué par Richard Thi-
 bodeau, ont été en l'es-
 pace de 49 secondes en
 troisième, après que
 Sherbrooke eut pris une
 avance de 5 à 0, grâce à
 un but en première et
 quatre en deuxième.

Bantam

Dans un match enle-
 vant au possible et passa-
 blement rude, les Vics
 bantam de Jean Patenaude,
 et le bantam Cyclo-
 nes de LaSalle, ont fait
 match nul 1 à 1, diman-
 che à ce dernier endroit.
 Le défenseur Marc Ala-

rie marquait le seul but
 des Vics, sur une pièce
 de Julien Bessette. Le-
 clerc avec un but à 12:16
 de la troisième, permet-
 tait à LaSalle de faire
 match nul.

Midget

Dans une joute mar-
 quée de 18 pénalités,
 dont dix aux Vics, le
 midget Pierre Dauphin
 subissait sa première
 défaite de l'année 2 à 1
 devant LaSalle. Perrier,
 Richard et Périard mar-
 quaient les trois buts des
 vainqueurs. Gaétan
 Rheault évitait le blan-
 chissage aux Vics.



De jeunes champions

Les gagnants des catégories 8 ans, 10 ans, 12 ans 14 ans et 16 ans (garçons et filles) ont été honorés lors de la soirée de clôture de l'Association de tennis de Granby. Agenouillés, de gauche à droite: Michèle Dumas (10 ans) André-Paul Papineau, (8 ans) Denis Dumas jr (12 ans), Claude Perreault (10 ans) et Pierrette Gibeault (12 ans). Debout même ordre: Yves Beauregard (14 ans), Lynn Thisdale (14 ans), Yolande-Paul Ferland, président des Loisirs de Granby; Jacques Leroux (16 ans) et Hélène Desrochers (16 ans).

(Photo J. Petit)

OBJECTIF 500



BILLETTS DE SAISON 1972-73 VICS "A"

L'Argent Comptant des Associés

Facile à obtenir... le montant
 que vous désirez est déterminé
 par la valeur non hypothéquée de
 votre propriété. Il peut être de
 \$5,000, \$10,000, de \$5,000 ou
 même plus. Et il n'y a jamais de
 commission ni de frais de
 courtiers à payer.
 Facile à prendre... le rembourse-
 ment, réparti sur plusieurs
 années, permet des mensualités
 moindres. Si vous avez be-
 soin de comptant appelez-nous au
 sujet d'un prêt en première ou en
 deuxième hypothèque. Rien de
 plus facile!
 352 rue Principale 378-9036
 ASSOCIATES REALTY
 CREDIT LIMITED

OFFRE DE NOUVEAU CATALOGUE

Rabais \$3.00



Courant 9.98
 6.98 CHAC.

Couvre-siège pour automobile
 100 % Fourrure "ORLON"
 pour toutes saisons



La couverture de votre
 nouveau catalogue
 Automne et Hiver vous
 montre cette offre en
 Double

Aucune enveloppe ou coupons n'est nécessaire
 pour vous procurer ce catalogue phénoménal.
 Mais magasiniez tôt pour vos couvre-sièges et
 radios.
 Cette offre se termine le 6 novembre 1972.

Prenez à présent avantage de ses économies
 Avec votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

DEUXIÈME OFFRE RETENTISSANTE!

RADIO DE POCHE AM

Un mini producteur de musique pour une poche et joue avec
 enchantement où vous allez. Le prix est également bas. Dessin
 magnifique avec courtoise pour le poignet. Seulement 4 1/4" de
 long par 2 1/4" de large il est complet avec batterie et écouteurs.
 Une bonne idée pour un cadeau.

2.88
 CHAC.

Nous en avons commandé
 100,000 afin de vous donner ses
 fabuleux prix.



GRANBY
 J.C. VALLE, propriétaire
 378-5383



COWANSVILLE
 LES PRODUITS R.C.J. LTD, prop.
 127, rue PRINCIPALE 263-4232

